

Pechiney s'installera à Bécancour cette année

- Québec et Paris donnent le feu vert à l'investissement de \$1.2 milliard
- L'entente finale sera signée en juin

par André Bouthillier

La multinationale française Pechiney Ugine Kuhlmann entreprendra la construction d'une aluminerie de \$1.2 milliard dans le parc industriel de Bécancour au cours du second semestre de 1983. Le projet créera 1,200 emplois pendant les trois ans que dureront les travaux et 800 emplois permanents après la mise en exploitation, en 1986. Attendue déjà depuis plusieurs mois,

l'entente entre le gouvernement français et le gouvernement québécois sera signée en juin, lors de la visite à Paris du premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

La nouvelle a été annoncée hier par un porte-parole de Matignon, à la suite d'un entretien entre le premier ministre de France, M. Pierre Mauroy, et le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, en voyage officieux à Paris depuis dimanche. Les deux hom-

mes se seraient entendus sur les grandes lignes du financement du projet.

Après sa rencontre avec M. Mauroy, M. Parizeau a toutefois refusé de répondre aux questions des journalistes, a rapporté l'Agence France-Presse. Il a seulement dit qu'il était heureux de revenir au Québec avec cet accord de principe en poche. Au cours de son voyage à Paris, il a également rencontré son homologue français, M. Jacques

Delors, et les représentants de Pechiney, une société nationalisée par le gouvernement Mitterrand au début de 1982.

Après son retour au Québec, prévu pour cet après-midi, M. Parizeau devra cependant poursuivre les négociations avec Pechiney afin de déterminer la forme que prendra la participation de son gouvernement à ce projet, l'un des plus gros à se réaliser au sud de la Baie James et de la Côte-Nord depuis plusieurs années.

Voir page 14: Pechiney



Yasser Arafat, en «visite de travail» à Moscou, a été reçu par le secrétaire général du PCUS Youri Andropov. Ce dernier a promis le maintien de l'aide soviétique à l'OLP et le leader palestinien a exprimé sa gratitude pour le soutien que son organisation a déjà reçu du Kremlin. Les deux ont condamné les États-Unis pour leur soutien à l'agression israélienne au Liban. Sur notre photo, M. Arafat répond aux applaudissements des chefs d'organisations sociales soviétiques. (Photolaser AP)

Ressources off-shore

L'accord touchera plus que Hibernia

par Michel Vastel

OTTAWA — Les deux ministres de l'Énergie de Terre-Neuve et du Canada s'entendent maintenant sur «les grandes lignes» d'un accord dont les fonctionnaires commencent, dès demain matin, à rédiger les détails.

Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Jean Chrétien, a même précisé qu'il s'agit d'un accord général, qui ne se limite pas au seul champ pétrolier de Hibernia, et qu'il ne sera pas remis en cause par les décisions de la Cour suprême sur la propriété des ressources situées

Voir page 14: Ressources

Désarmement

Reagan remplace Rostow

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le président Ronald Reagan a annoncé hier la démission de M. Eugene Rostow de son poste de directeur de l'Agence pour le contrôle des armements et le désarmement (ACDA) et son remplacement par M. Kenneth Adelman, un diplomate de carrière.

Le président Reagan a également annoncé la nomination de M. Morton Abramowitz, un autre diplomate de carrière spécialiste de l'Extrême-Orient, comme chef de la délégation américaine aux négociations de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (MBFR). M. Abramowitz remplace à ce poste M. Richard Starr, qui a été démis de ses fonctions.

Enfin, M. Reagan a désigné M. Davis

Voir page 14: Reagan

Front commun

Lévesque rencontrera les présidents d'ici quelques jours

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Une rencontre au sommet entre les trois présidents de centrales syndicales et le premier ministre Lévesque aura lieu au cours des prochains jours, pour tenter de briser l'impasse entre l'État et ses employés au sujet de l'application de la loi 105.

Le premier ministre René Lévesque a lancé une invitation en ce sens, hier, à l'issue de la réunion du Conseil des ministres, qui devrait être bien accueillie puisqu'hier on cherchait du côté syndical comment provoquer la tenue d'une telle rencontre.

M. Lévesque a indiqué que le gouvernement serait alors disposé à soumettre certains aménagements à la loi 105 et à discuter de l'ensemble de

la situation économique et de création d'emploi.

La négociation entre l'État et ses 310.000 employés a été le principal point de discussion de la réunion du conseil des ministres qui a arrêté cette position. Le premier ministre a cependant averti les syndicats qu'ils ne devaient pas s'attendre à des concessions majeures du gouvernement. Unaniment, les ministères auraient convenu hier de «l'absolue nécessité de maintenir l'essentiel de la loi 105».

Les modalités de la rencontre entre M. Lévesque et les présidents de la CSN, de la FTQ et de la CEQ n'ont pas été précisées. De toute évidence, M. Lévesque a décidé de prendre les choses en main dans ce dossier depuis son retour de vacances et il semble que ce sera son bureau qui

verra à déterminer les modalités de cette rencontre.

Au bureau du président du Conseil du trésor, on expliquait hier que les négociations entre l'État et ses employés, depuis l'adoption de la loi 105, le 12 décembre, sont passées à un autre niveau. Obligatoirement les discussions doivent se dérouler au plus haut niveau avec, d'un côté, le premier ministre et possiblement quelques ministres, et de l'autre côté les présidents de centrales et possiblement leurs principaux négociateurs, explique-t-on en faisant valoir que la période de négociations est en soi terminée.

Du côté syndical, on observe d'ailleurs ce phénomène puisque depuis la réunion du conseil d'orientation du Front commun dimanche dernier,

Voir page 14: Lévesque

CUM: Drapeau est prêt à céder la présidence, mais le prix sera élevé...

par Alain Duhamel

La Ville de Montréal pourrait concéder la présidence du comité exécutif de la Communauté urbaine à un maire de banlieue si elle obtenait en contrepartie une majorité des sièges dans les commissions du conseil.

«Ce serait trop bon marché autrement», a déclaré au DEVOIR, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Depuis le milieu de décembre, le maire de Montréal et le maire de Sainte-Geneviève, M. Maurille Séguin,

président de la Conférence des maires de banlieue, ont eu plusieurs entretiens dans le but de conclure une entente sur les élections à la présidence du comité exécutif et aux commissions permanentes du conseil de la CUM.

L'échec des pourparlers entre les porte-parole des deux blocs municipaux obligera le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, à nommer lui-même le président du comité exécutif de la CUM. Il indiquera en même temps que les blocs municipaux, même assujettis à la nouvelle loi de la CUM,

demeurent encore très loin l'un de l'autre.

Vendredi, en principe, l'assemblée du Conseil de la CUM doit tenter, pour la seconde fois, d'être parmi ses membres un président du comité exécutif. Quand elle aura disposé de cette affaire, l'assemblée élira les membres des commissions du conseil, le président et le vice-président du Conseil de la communauté.

Les maires de banlieue pourraient concéder la présidence de toutes les commissions du Conseil à un élu montréalais si la présidence du comité exé-

cutif revient à l'un des leurs. Les maires tiennent cependant à ce que la composition des commissions comprenne un nombre égal de représentants de la banlieue et de Montréal.

La nouvelle loi de la CUM a défini la composition du comité exécutif et de la Commission de la sécurité publique en attribuant à l'un et l'autre bloc municipal un nombre égal de sièges. La composition des commissions de l'évaluation et des finances, du transport en commun, de l'aménagement et de l'en-

Voir page 14: Drapeaux

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'année 1983 sera celle de la reprise. Mais une reprise modeste alimentée par des facteurs techniques et par un certain regain de l'exportation, écrit ce matin l'économiste Yves Rabeau, de l'Université de Montréal, dans un texte écrit spécialement pour le cahier annuel du DEVOIR sur les perspectives économiques.

Selon le professeur Rabeau, le taux de chômage au pays sera de 12.7% en moyenne cette année, le PNB augmentera de 2.2% en termes réels et le taux d'inflation avoisinera 8%.

Nos gouvernements n'entendent évidemment pas rater le train de la reprise, si modeste soit-elle. Ainsi, dans une entrevue accordée à Bernard Descôteaux, le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, fait part de l'objectif d'obtenir le démarrage de \$3 milliards d'investissements privés en 1983, ce qui aiderait à compenser la diminution des investissements publics dans la province.

Pour sa part, le ministre d'État au Développement économique et régional du Canada, M. Donald Johnston, a fait état à Michel Vastel de la nouvelle orientation du gouvernement fédéral, qui met actuellement la dernière main à une série de stratégies économiques pour chaque province.

Mais tous ces projets ne peuvent nous faire oublier que ce qu'on a commencé à appeler une récession en juillet 1981, et qui est ensuite devenu une véritable crise, affecte durement des secteurs entiers de notre économie: c'est le cas des pâtes et papiers, de l'agriculture, des relations de travail, des pêcheries, des mines...

A ne pas manquer aujourd'hui dans notre cahier sur les perspectives économiques 1983. Pages 15 à 27

Le Dow Jones crève les 1,100

par Michel Nadeau

Fermant les yeux sur les nombreux signes de détérioration et d'effondrement de pans entiers de l'économie américaine, les investisseurs de Wall Street continuent de voguer en pleine euphorie alors que l'indice Dow Jones brisait, hier, pour la première fois de son histoire, la barrière des 1,100 points.

Il semble que ce soit l'absence de mauvaises nouvelles sur le parquet qui a propulsé le thermomètre boursier à ce niveau record qui a été tou-

ché durant quelques minutes. Par la suite, l'indicateur de l'humeur des investisseurs s'est replié pour fermer à 1,083 points, le même niveau que la veille. Au grand bonheur des courtiers, plus de 100 millions d'actions ont été transigées sur le parquet.

Les gros canons de l'industrie américaine ont tonné. Pour la première fois, les titres de IBM ont touché le cap des \$100. Les actions de General Motors valent maintenant \$64.50, soit presque le double du cours de l'an dernier. Pourtant, rien

Voir page 14: Dow Jones



L'ancien président de la RIO à sa sortie du Palais de justice de Montréal, hier. (Photolaser CP)

Rouleau écope d'une amende de \$31,000

par Bernard Morrier

L'ex-président des la Régie de installations olympiques et également ex-sous-ministre des Transports, M. Claude Rouleau, a été condamné à \$31,000 d'amende, hier, par le juge Raymond Bernier, de la Cour des sessions de la paix. Le magistrat l'avait déclaré coupable, en juin dernier, d'avoir accepté des pots-de-vin à deux occasions, de la part de professionnels et d'entrepreneurs faisant affaire avec le gouvernement du Québec, entre 1971 et 1973.

Lors du procès, la preuve avait démontré que l'ex-président de la RIO s'était fait construire un mur de soutien à sa propriété du Lac des Deux-Montagnes, par Simard & Beaudry, et que ces travaux s'établissaient à quelque \$15,000. De plus, les plans qui avaient été dessinés par Trudeau, Gascon, Lalancette et Associés avaient été évalués à quelques \$500.

Il fut en plus démontré que cette dernière étude d'architectes et la firme d'entrepreneurs en construc-

Voir page 14: Rouleau

JULIETTE
GRECO



jujube

MÉMOIRES D'UNE VIE D'ARTISTE
INSOLITE ET INSOLENTE

Stanké

ARTS ET SPECTACLES

Robert Charlebois triomphe à l'Olympia

La critique, à Paris et à Bruxelles, accueille avec bonheur cette semaine le tout nouveau spectacle de Robert Charlebois, à l'Olympia, ainsi que le jeu des comédiennes Michèle Rosignol et Monique Mercure interprétant à Bruxelles la pièce de Michel Garneau: «Emilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone».

Charlebois est en spectacle à l'Olympia jusqu'à dimanche prochain et la première, mardi, a ravi plus d'un critique et ce, alors même que l'on crêdit le public des premières d'un esprit extrêmement critique. Dans sa dépêche, l'Agence France-Presse retient l'allusion au «Beaujolais nouveau», à ce Charlebois nouveau dont la salle a

exigé huit rappels. Deux titres semblent avoir conquis davantage le tout-Paris des premières: Je t'aime tellement, sur la vogue récente de la bonne forme physique et News parodie des informations télévisées (texte de Jean-Loup Dabadie). Robert Charlebois part ensuite en tournée de la province française.

Au théâtre L'Esprit frappeur, de Bruxelles, les critiques de trois quotidiens (Le Soir, la Cité et La Libre Belgique) ont trouvé un spectacle de qualité qu'ils décrivent en termes louangeurs, tant pour l'auteur, Michel Garneau, que pour les interprètes: Monique Mercure et Michèle Rosignol dans le rôle des deux sœurs Dickinson.

«Une vraie fête pour l'esprit», conclut Jean Leirens dans La Cité tandis que Georges Sion (Le Soir) trouve les interprètes «admirables» dans la «merveilleuse expérience intérieure» à laquelle donne lieu l'oeuvre de Garneau, que Fabienne Theys (La Libre Belgique) classe comme «l'un des plus grands auteurs québécois actuels».

Dans un tout autre domaine, la performance, le Centre Georges-Poindou (Paris) verra, du 14 au 17 janvier, L'Écran humain du groupe Performance multi-média de Montréal, sous la direction de Paul Saint-Jean; une version plus complète sera présentée en mars à Montréal par la Société de musique contemporaine.

Pierre Boulez fait son entrée à l'OSM

par Gilles Potvin

Orchestre symphonique de Montréal. Cinquième de la série des Grands concerts sous la direction de Charles Dutoit. Programme: Symphonie no 32, en sol majeur, K. 318 (Mozart), Notations (Boulez), Shéhérazade, suite symphonique op. 35 (Rimsky-Korsakov). A la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, mardi soir.

Les concerts de cette semaine marquent à la fois la reprise de la saison symphonique après la relâche du temps des fêtes et la rentrée de Charles Dutoit après une absence de plusieurs semaines au cours desquelles il a notamment fait ses débuts avec le Minnesota Orchestra ensemble, avec lequel il vient

de signer un contrat de trois ans comme «premier chef invité», succédant à Klaus Tennstedt. De plus en plus d'orchestres américains créent ce poste afin de permettre de plus longues absences à leur directeur artistique.

Le programme ne comportait pas d'oeuvre avec soliste à proprement parler quoique la partie de violon solo dans Shéhérazade soit suffisamment importante pour que le nom de l'exécutant figure au programme, ce qui n'est pas le cas dans le programme de ce concert. Il s'agissait, bien sûr, du violon solo en titre de l'OSM, Richard Roberts, qui en est à sa première saison.

A côté de cette oeuvre familière de Rimsky-Korsakov, Charles Dutoit pré-

sentait, en première audition montréalaise et canadienne, Notations de Pierre Boulez, l'un des noms les plus prestigieux de la musique de notre siècle, qui faisait ainsi son entrée à l'OSM. Ceux qui connaissent la réputation d'enfant terrible et d'iconoclaste qui la tient depuis trois décennies s'attendaient au pire. Mais ces Notations ne sont que la transposition pour orchestre de quatre courtes pièces pour piano inédites remontant à 1945, année de son premier prix dans la classe d'harmonie de Messiaen au Conservatoire de Paris. L'influence de ce dernier y est évidente même si le revêtement instrumental offre des caractéristiques assez propres à Boulez comme la multiplicité des parties de so-

liste. Les craintes étaient donc non fondées, l'oeuvre de Boulez remportant bien au contraire un succès décisif auprès du public du mardi, reconçu pour son conservatisme. Il faut dire que Dutoit avait très bien préparé l'exécution et qu'il a dirigé l'oeuvre avec une évidente conviction, mettant en relief la richesse de ses timbres qui sont variés à l'infini de même sa rythmique, complexe mais néanmoins séduisante.

Dans Shéhérazade, l'OSM a déployé une sonorité généreuse et puissante, avec un jeu de solistes des plus satisfaisants, principalement celui de Richard Roberts. Une courte symphonie de Mozart servait d'introduction à ce

programme équilibré et substantiel.

Lundi prochain, l'OSM présentera un concert à l'église de Saint-Lambert sous la direction d'Uri Mayer. Des oeuvres de Mozart, Sibelius, Bizet et Fiala sont au programme. Mayer sera aussi au pupitre les 18 et 19 janvier à la salle Wilfrid-Pelletier alors que la pianiste Juliana Markova fera ses débuts avec l'OSM dans le concerto de Grieg.



Michael Egan, au centre, dans son rôle de maître d'école picoleur et frondeur.

Au Centaur Le choc des langues chez les Patriotes irlandais

par Robert Lévesque

Translations, une pièce de Brian Friel mise en scène par Elsa Bolam. Décor de Michael Joy. Avec Michael Egan, Michael Rudder, Nancy Palk, Sean McCann, Sandra Nichols, William Dunlop, Marcy Cohen, Terence Kelly, Peter Messaline et Geraint Wyn Davies. Au Centaur jusqu'au 30 janvier.

Après Stratford l'été dernier, après le Centre national des Arts, voici une troisième production en moins d'un an de la nouvelle pièce de l'auteur irlandais Brian Friel. Elsa Bolam, qui travaille régulièrement au Centaur, a réussi une mise en scène très serrée de ce texte à la fois simple et puissant où, prenant prétexte de l'arrivée de soldats anglais venant refaire la toponymie d'un canton de l'Irlande en 1833, Friel brosse avec une retenue plus sensible que surnoise l'horreur des colonialismes.

Brian Friel n'a pratiquement aucun succès en Angleterre où ses pièces attirent peu. Par contre aux États-Unis, depuis 1964 et le succès de Philadelphia here I Come sur Broadway, il constitue une voix irlandaise très écoutée. Avec Translations, où l'on trouve la réunion de dix personnages particulièrement bien décrits, et attachants, il est à parier que Friel verra sa pièce connaître une longue carrière, au Canada et aux États-Unis.

La pièce ne porte pas que sur le choc des langues, alors que la petite colonie gaélique voit arriver ces «habitants rouges» de l'Empire. On y trouve en filigrane, et même à travers une histoire d'amour entre l'un des soldats britanniques, par naïveté, ne sais pas à quel point il viole la vie d'une communauté, toutes les séquelles innombrables de cette hégémonie de la langue d'un conquérant. Brian Friel a admirablement ramassé les effets d'une telle intrusion, de l'in-

communicabilité «comique» et la frustration profonde et irrémédiable.

Dans cette «hedge school» où se déroule l'action, une sorte d'école du soir installée dans une cour de ferme pour les paysans gaéliques apprenant à compter et à comprendre les rudiments de l'anglais, avant que l'armée britannique n'envahisse le comté, on voit évoluer une série de personnages spécialement bien campés. Le maître d'école qui picole et philosophe, admirablement joué par Michael Egan, son fils inconnu à qui Michael Rudder donne une vérité émouvante, Sarah cette grande fille qui n'arrivera jamais à parler anglais et que Nancy Palk joue avec intériorité, et un vieil homme qui ne s'est jamais lavé mais parle de Homère comme s'il était son voisin et que Sean McCann rend très sympathique.

Cette deuxième production de la saison pour le Centaur serait totalement réussie s'il n'était du décor de Michael Joy qui ne va pas du tout, mais vraiment pas du tout. Il faut faire d'immenses efforts pour tenter de placer cette excellente interprétation dans le lieu qui lui conviendrait. Joy a construit un

arrangement qui conviendrait parfaitement à l'enregistrement d'une émission de télévision sur la musique western de second ordre. Il a totalement raté la commande. Par contre, les costumes qu'il a dessinés sont un peu mieux réussis, mais il est difficile d'imaginer qu'Elsa Bolam n'ait pas pu voir que ce décor écrasait en bonne partie l'atmosphère de cette Irlande profonde du milieu du dix-neuvième siècle où évoluent les personnages de Friel. La mise en scène subtile d'Elsa Bolam, le jeu bien soutenu de toute la distribution méritaient mieux qu'un décor de toc.

Advertisement for New Yorker cinema, featuring Woody Allen films like 'Bananas' and 'Manhattan'.

TÉLÉVISION

- 2 CBFT: 12.33 Le téléjournal, 12.30 Allô Bou Bou, 13.30 Au jour le jour, 14.30 Cinéma...

- 10 CFTM: 12.15 Le dix vous informe, 12.30 Ciné-quiz, 15.00 Forum, 16.00 Cinéma sur demande...

- 69 TVFQ (Câble): 12.30 Les yeux du stade, 13.00 Droit de réponse, 14.00 Le théâtre de Bouvard...

- 6 CBMT: 12.00 The Midday News, 12.10 Midday, 12.25 Community Announcements...

- 12 CFCF: 12.30 Piste, 13.00 The Alan Thicke Show, 14.00 Another World, 15.00 General Hospital...

CINÉMA

- ASTRE I: (327-5001) - "Toto il monaco di Monza", 7 h 00 - "Toto diabolico", 7 h 00, 8 h 50.

- 18.30 Téléservice, 19.00 Pierre Nadeau rencontre, 19.30 C'est arrivé à Hollywood, 20.00 Aller retour pour l'amour...

- LAVAL I: (688-7778) - "Las des As", 18 h 00, 19 h 55, 21 h 30.

- PLACE ALEXIS NIHON II: - "The Verdict", 18 h 45, 21 h 30.

- PRIMA FILMS PRESENTE: Une heure quarante-cinq d'euphorie totale, de plaisir, de vrai cinéma.

SUR SCÈNE

- AU BORDJAS: 1257 Amherst (522-1554) Jean Marie Moncelet, 22 h 30. Du 6 au 29 janvier.

- THÉÂTRE MÉRIDIEN: Complexe Desjardins (285-1450) - "Les Folies de Jacques Offenbach" jusqu'au 6 février 20 h 30.

- THÉÂTRE PORT-ROYAL: Compagnie Jean Duceppe "Ciel de Lit", jusqu'au 29 janvier 20 h 00.

- THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-7933) - "La joyeuse crieuse", Antonia Mallett, Mise en scène Yvette Brind'Amour, Viola Léger, jusqu'au 22 janvier.

Advertisement for Carlos Saura's opera 'Maman a 100 ans' at the Dauphin Theatre.

Advertisement for a gymnastics class by Marlise Hanoune-Witschi, offering a \$10.00 trial session.

Advertisement for the film 'La Nuit de San Lorenzo' at Elysée 1 cinema.

Advertisement for the McGill University Faculty of Music, featuring a contemporary music festival.

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements
1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-901969-82.4. CORBEIL & FILS A.S.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No. 707-017575-82.3. PROCUREUR GÉNÉRAL - PROVINCE DE QUÉBEC.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. COUR GREFFE DE LA PAIX. No. 707-017575-82.3. PROCUREUR GÉNÉRAL - PROVINCE DE QUÉBEC.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-02-901548-82.9. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-02-901548-82.9. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-02-901548-82.9. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-02-901548-82.9. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-02-901548-82.9. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-02-901548-82.9. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-02-901548-82.9. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-02-901548-82.9. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-02-901548-82.9. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-02-901548-82.9. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-02-901548-82.9. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-018125-82.1. ALBECO INC. partie demanderesse.

AMÉNAGEMENT

Une faible cote de haute pression orientée nord-sud sur le Québec se déplacera vers l'est aujourd'hui.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various Canadian cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

Données fournies par le Centre de prévision du Québec. Environnement Canada

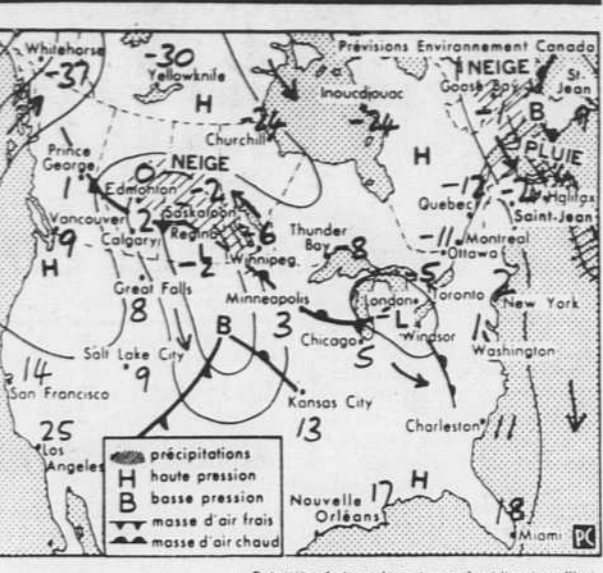


Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Table with columns for location, temperature, and precipitation for various US cities.

Un mot nous échappe...

le petit Robert le ratnappe.

LES MOTS CROISÉS

Word search puzzle grid with numbers 1-12.

Word search puzzle grid with numbers 1-12.

Word search puzzle grid with numbers 1-12.

Word search puzzle grid with numbers 1-12.

Word search puzzle grid with numbers 1-12.

AVIS PUBLIC

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36 a) de la Charte de la Ville de Montréal.

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36 a) de la Charte de la Ville de Montréal.

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36 a) de la Charte de la Ville de Montréal.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

APPELS D'OFFRES

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

LSG 30001.F 1er février 1983

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les marchés financiers

Une année de récupération

par **Guy Glorieux**

Vice-président et chef économiste à la Banque Nationale du Canada.

APRÈS trois ans d'instabilité monétaire profonde, l'année 1983 s'annonce comme une période de récupération pour les marchés financiers canadiens et internationaux. Il est manifeste en effet que depuis l'été dernier, les autorités monétaires américaines, tout comme celles des autres pays industrialisés, ont pris conscience des risques grandissants qui s'accumulent dans le domaine financier tant au plan intérieur qu'au niveau international. Bon gré mal gré, elles ont donc assoupli leurs politiques en conséquence.

Les premiers signes d'un réel danger sur la scène financière sont apparus au printemps dernier et ils se sont multipliés par la suite. Avec la montée spectaculaire des faillites d'entreprises, il a fallu soudainement entreprendre des opérations financières d'urgence pour préserver l'intégrité de géants industriels comme international Harvester, Dome Petroleum ou AEG-Telefunken. Durant l'été, le rythme des événements s'est précipité. Aux États-Unis, les faillites successives de Drysdale Government Securities, en mai, puis de la Penn Square Bank, en juillet, ont sérieusement ébranlé le système bancaire américain. Sur le plan international, la faillite en juin de la plus grande banque privée italienne, la Banco Ambrosiano, puis les crises financières successives du Mexique, de l'Argentine et du Brésil ont mis en lumière à la fois la gravité et l'interdépendance des problèmes financiers à travers le monde.

Dans ces conditions, même si le Federal Reserve Board avait pu ignorer au départ les répercussions de sa politique restrictive sur l'économie internationale, elle ne peut plus faire abstraction des contre-coups de la récession mondiale sur

le système bancaire américain. Au Mexique seulement, les engagements des neuf plus grandes banques américaines mettent en cause la moitié de leur capital et réserves de cette proportion va grandissant à mesure que d'autres pays d'Amérique latine comme le Brésil ou l'Argentine sont inclus dans la liste.

Il n'est donc par surprenant que la position intriguante affichée par l'Administration américaine à Toronto lors de la réunion du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale se soit considérablement assouplie depuis lors. D'ailleurs sans évoquer explicitement les problèmes de l'endettement du tiers-monde, les derniers discours du président de la Federal Reserve laissent clairement entrevoir ses préoccupations quant à l'évolution des conditions financières internationales. L'enjeu est excessivement important puisque, selon Morgan Guaranty, chaque réduction de 1% dans les taux d'intérêts permettrait d'alléger les charges financières combinées du Mexique, du Brésil et de l'Argentine d'un montant de \$1,7 milliards.

Pour la politique monétaire américaine, l'environnement international pose une seconde contrainte au mois aussi importante que les risques bancaires associés à la dette des pays en développement. Avec l'entrée massive de capitaux étrangers qui ont été attirés par les taux d'intérêt élevés des dernières années, le taux de change réel effectif des États-Unis s'est apprécié de 30% depuis 1979. Après 10 ans de faiblesse chronique, cette situation a sans doute contribué à redresser l'image de

marque du dollar américain à travers le monde. Il reste que cette appréciation ne repose pas sur un redressement correspondant de la structure économique. Pour les entreprises qui doivent affronter la concurrence étrangère sur les marchés d'exportation ou sur les marchés américains, la surévaluation du dollar constitue un handicap extrêmement sérieux qu'il faudra corriger à la plus ou moins brève échéance.

Les effets négatifs sur la balance commerciale américaine se manifestent d'ailleurs aujourd'hui de façon très précise et la détérioration pourrait s'aggraver encore plus en 1983 si la reprise du commerce international continue à tarder. Dans ces conditions, la Federal Reserve se voit aussi encouragée à diminuer les taux d'intérêt américains, pour réduire ou même renverser les entrées de capitaux étrangers. Cela permettrait de rétablir le taux de change à un niveau compatible avec la position concurrentielle réelle des États-Unis et contribuerait à un redressement des équilibres extérieurs.

Les perspectives d'un nouvel assouplissement de la politique monétaire en 1983 sont d'ailleurs renforcées par l'incertitude grandissante quant à la relance américaine. Après deux trimestres de reprise hésitante, il semble même qu'une rechute se soit produite en fin d'année 1982 à cause du niveau trop élevé des taux d'intérêts réels. Compte tenu de sous-emploi actuel dans l'économie, les dangers d'une surchauffe inflationniste sont aujourd'hui à peu près inexistantes. La Federal Reserve peut donc encore réduire sensiblement la structure des taux d'intérêt pour relancer l'activité économique sans pour autant mettre en péril les progrès dans le domaine des prix.

Au Canada, les considérations qui déterminent l'orientation de la politique monétaire sont du même ordre qu'aux États-Unis: incertitude quant à la reprise et à

l'inflation, inquiétude vis-à-vis du taux de change et de l'environnement économique et financier international. Par contre, les contraintes qui s'exercent sur le Canada sont nettement différentes.

Sur le plan extérieur, la position du dollar canadien s'est raffermie depuis la crise de juin dernier et les surplus qui s'annoncent au compte courant de la balance des paiements devraient normalement renforcer les marchés de change. Il reste que le déficit des deux dernières années s'est vu comblé surtout par des entrées massives de capitaux à court terme extrêmement instables. Dans ces conditions, le dollar canadien reste vulnérable face à l'éventualité d'un repli de ces fonds vers d'autres marchés, et il le restera tant que des capitaux à plus long terme ne viendront pas en substitution. Sur le plan extérieur, la marge de manoeuvre de la Banque du Canada demeure donc mince, du moins jusqu'à ce que les taux d'intérêts américains diminuent à nouveau.

Sur le plan intérieur, le dilemme entre la politique anti-inflation et la relance de l'économie est plus difficile que jamais. L'ampleur de la récession dépasse tout ce qui était été prévu au début de 1982 et l'année 1983 s'annonce comme devant être encore difficile. En contrepartie, les progrès au chapitre de l'inflation s'accroissent rapidement. À l'heure actuelle, il est donc improbable qu'un assouplissement progressif de la politique monétaire puisse être interprété par qui que ce soit comme un abandon de la lutte contre l'inflation. Bien au contraire, une politique axée temporairement sur la relance pourrait favoriser un redressement de la productivité et par le

fait même accentuer les progrès en matière de prix.

Enfin, il est de plus en plus évident qu'il n'y aura pas de conflit sérieux entre les emprunteurs publics et les emprunteurs privés pour avoir accès aux ressources financières des pays en 1983. Certes les déficits s'annoncent d'une ampleur sans précédent mais le taux d'épargne actuel des Canadiens se situe lui aussi à des niveaux historiquement très élevés. Et, comme la récession incite les ménages tout comme les entreprises à restructurer leur situation financière et à réduire leur endettement, on pourrait assister en 1983 à une légère réduction dans les besoins financiers nets du secteur privé. Dans ces conditions, les risques de «crowding-out» sur les marchés financiers sont à peu près inexistantes.

Avec la récession qui persiste, l'environnement économique canadien restera donc difficile en 1983. Par contre, tous les éléments sont en place pour qu'on assiste à un nouvel assouplissement des politiques monétaires en Amérique du Nord et, par le fait même, à une amélioration substantielle des conditions financières. Il est certain que les déséquilibres qui se sont accumulés depuis plusieurs années sur la scène financière ne disparaîtront pas pour autant du jour au lendemain. Mais jusqu'à présent, la rapidité avec laquelle les autorités monétaires canadiennes ou internationales ont su réagir aux crises individuelles les laisse croire que des chocs imprévus ne viendront pas à nouveau bouleverser l'équilibre des marchés financiers.

Si tel est bien le cas, l'économie canadienne devrait être en mesure de consolider rapidement ses assises finan-

cières pour amorcer une véritable reprise en 1984. D'ailleurs, la réduction substantielle des taux d'intérêt de

l'été dernier permet déjà de soulager la trésorerie des entreprises et bon nombre de compagnies profitent actuel-

lement d'un marché boursier favorable pour réduire leur endettement et renforcer leur capitalisation.

provigo

Le No. 1 de la distribution alimentaire au Québec

LA PUBLICITÉ CA BOUGE?

Marché boursier: peut-on être optimiste?

par **Alain Borgognon**

PEUT-ON vraiment, après l'expérience des 12 derniers mois, faire des prévisions relativement sûres pour l'année financière 1983? La réponse est non. Pas seulement à cause des sursauts de 1982 mais aussi en raison du faible espoir que suscitent les pronostics économiques pour l'année qui débute. La question à se poser alors: faut-il être optimiste ou pessimiste vis-à-vis des temps qui s'annoncent?

Aux pessimistes, il faut rappeler que l'économie se portait bien mal l'an dernier. Pourtant, d'août à novembre seulement, les parquets boursiers américains ont permis aux investisseurs de gagner près de \$300 milliards! Et si les records «historiques» ont une signification, il faut se souvenir que 1982 en a écrit une page pleine! Le Dow Jones s'est même payé le luxe d'atteindre 1,070,55 points le 27 décembre, le jour même où la Bethlehem Steel annonçait la mise à pied de 10,000 de ses ouvriers. Et si la baisse des taux d'intérêt est

effectivement responsable du bon comportement de la Bourse à partir d'août 1982, rien n'indique — pour l'instant du moins — que ces mêmes taux remonteront vers les sommets cette année. Enfin, tout le monde semble être d'accord pour dire que l'inflation, ce cancer économique et moral, va continuer à prendre du terrain les 12 prochains mois dans les pays industrialisés. Il n'y a donc pas de quoi être pessimiste!

Mais faut-il pour autant être optimiste? Pas sûr. Le chômage va augmenter à peu près partout en Occident, ce qui brandid le spectre jamais insensibles. Le budget équilibré que promettait le candidat Ronald Reagan en 1979 sera plus déséquilibré que jamais cette année. Et on ne prévoit pas mieux, bien au contraire, en ce qui concerne la balance commerciale américaine. Et enfin, que va faire le dollar US en

1983? Bien malin qui le sait! Il semble en effet que M. Paul Volcker commence à mettre de l'eau dans son vin, qu'il accepte maintenant une croissance plus soutenue des liquidités et qu'il favorise une désescalade des taux d'intérêt et du dollar américain par des réductions répétées du taux d'escompte de la Fed.

Les optimistes ne manquent cependant pas d'arguments. Le creux de la récession est passé, disent-ils, et aujourd'hui tout est en place pour une hausse appréciable du marché des actions. Ils soulignent également que dans le sillage de l'OCDE, la plupart des pays et des organismes prévoient une amélioration réelle du PNB des principaux pays industrialisés pour cette année. Le Conference Board du Canada prédit ainsi que le PNB canadien pourrait passer d'une diminution de 4,6% en 1982 à une augmentation de 2,5% en 1983. Les optimistes misent donc sur une reprise lente, non spectaculaire, mais qui devrait durer. Le 2 décembre dernier à Tor-

Voir page 27: Optimiste

Nous avons peut-être les moyens qui vous manquent.

Parce que l'entrepreneuriat local est essentiel à la vitalité économique du pays, le gouvernement du Canada met à la disposition des entreprises de nombreux programmes d'aide tels que des subventions, prêts, garanties de prêts, conseils en gestion, etc. Si vous avez des projets, faites-nous en part. Nous pouvons peut-être vous aider à les réaliser.



Bureaux à: MONTREAL, QUÉBEC, RIMOUSKI, ALMA, VAL D'OR, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES, DRUMMONDVILLE.

Industrie et commerce Expansion économique régionale

Canada

Une conférence?

Appelez Paul!

Un simple coup de téléphone et Paul se chargera de tout, sans tarder. Vous pouvez rejoindre Paul Hurtubise, le maître en planification de conférences dans les Laurentides à l'Hotel l'Estérel, Ville d'Estérel. Paul et son personnel forment une équipe de spécialistes. Pour eux, l'art d'organiser et de coordonner des ateliers de travail, des séminaires, des réunions de ventes et des conférences n'a plus de secret.

Pour de plus amples informations, composez (514) 228-2571. A Montréal: 866-8224 ou 866-3594 (ligne directe).

Installations modernes: 21 salles de réunion équipées d'appareils audio-visuels sont à votre disposition pour accueillir des groupes de 10 à 300 personnes.

Une cuisine raffinée: une tradition à l'Estérel.

Loisirs: Le nouveau centre de sports intérieurs comprend deux courts de raquetball, un gymnase, une piste de jogging et une piscine chauffée. On peut aussi pratiquer les sports d'été ou d'hiver.

Emplacement: À une heure de route au nord de Montréal. Loin de la ville, du bureau et du téléphone.

À l'Estérel, vos affaires nous tiennent à coeur.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'agriculture

Pas mieux que les autres secteurs

LES difficultés économiques ont été particulièrement intenses au cours des dernières années dans le monde agricole.

Il y a eu d'abord la crise du porc, où les producteurs ont exploité à perte pendant plus de deux ans, accumulant des dettes considérables pour demeurer en production.

La situation des marchés s'est miraculeusement redressée depuis le printemps. Mais certains producteurs ont accumulé des dettes telles qu'il faudrait une période de hauts prix de deux ans pour qu'ils puissent véritablement se rétablir. Une telle période de hauts prix est très importante, car les surplus de grain aux États-Unis sont susceptibles de relancer rapidement la production porcine américaine et faire à nouveau chuter les prix.

Dans le secteur des bovins, les producteurs naisseurs et finisseurs exploitent en-dessous du coût de production depuis trois ans et ne peuvent continuer à oeuvrer que grâce à l'assurance-stabili-

par François Côté

Directeur du Service de recherches à l'Union des producteurs agricoles

sation des revenus.

La récolte de pommes est substantiellement inférieure à la normale, suite à la perte des pomiers de l'hiver 1980.

Le prix des agneaux demeure ridiculement bas, se situant actuellement à 65 cents la livre.

Les producteurs de pommes de terre produisent également sous leurs coûts de production depuis deux ans.

Dans les productions plus nouvelles comme la chèvre, un bon nombre de producteurs ont dû abandonner.

Les producteurs de visons sont dans une situation catastrophique.

Mais c'est, de l'avis de tous, dans la production des céréales que la situation est la plus difficile actuellement.

Des récoltes records successives en 1981 et en 1982 au

États-Unis ont fait tomber les prix de façon dramatique. À ces difficultés de marché se sont ajoutées, dans plusieurs régions agricoles du Québec, des baisses de récolte importantes. De nombreux producteurs, en particulier des producteurs qui ont récemment entrepris ou augmenté de façon importante leur production de céréales, sont dans une situation financière pratiquement intenable.

De l'avis des producteurs aussi bien que de leurs banquiers, un nombre important de jeunes producteurs seront forcés d'abandonner si une sérieuse augmentation des prix ne s'annonce pas d'ici le printemps prochain. Or, on ne peut pas espérer, dans le secteur des céréales, une variation de prix aussi subite et aussi importante que celle à laquelle on a assisté dans la production du porc. Le secteur des céréales plus que tout autre est dans une situation de crise actuellement.

L'accroissement de la production québécoise de céréales à laquelle on a assisté au cours des dernières années, et qui est un objectif souhaitable et désirable de la politique agricole du Québec, serait sérieusement compromis par une troisième année successive de bas prix, à moins que des politiques nouvelles ne soient mises en place pour permettre aux producteurs en difficulté de demeurer en production.

Au cours de l'automne dernier, certains ont affirmé que, malgré la somme de problèmes que je viens d'évoquer, le secteur agricole traverserait mieux la crise que le reste de l'économie.

On ne peut nier que certains secteurs industriels, que certaines régions, ont été gravement affectées par la montée des taux d'intérêt et la récession économique générale qui frappe l'économie et qui a mené à la faillite un grand nombre de petites et moyennes entreprises dans d'autres secteurs de l'économie.

Il est cependant faux de prétendre que l'agriculture s'en tire mieux que les autres secteurs. Au cours des sept premiers mois de 1982, l'em-

ploi total, (comprenant les exploitants et la main-d'oeuvre agricole) a diminué de 4,000 par rapport à 1982 (72,000 emplois en 1982 contre 76,000 emplois en 1981). Au mois d'août, le plus gros mois d'activité en agriculture, l'emploi total avait diminué de 7,000 en 1982 par rapport à 1981. En pourcentage, la baisse de l'emploi agricole est la même que dans l'ensemble de l'économie québécoise.

Le ralentissement de l'agriculture se manifeste aussi par une diminution des achats par les agriculteurs. Les ventes de tracteur ont chuté de 30%; les ventes de moissonneuses-batteuses de 60%. Les prix de vente pour la machinerie d'occasion a baissé de 33% en 1982. Les terres agricoles ne se vendent pratiquement plus. Et quand elles trouvent preneur, c'est à des valeurs inférieures au prix des années antérieures.

Malgré ces faits que tous peuvent constater, certains sont même allés jusqu'à affirmer que les revenus agricoles étaient à la hausse.

Il est vrai que Statistique Canada a publié des chiffres à l'effet qu'en 1981 le revenu net (1) aurait augmenté de 25%. Il est vrai aussi, qu'entre 1977 et 1981, le revenu net agricole aurait, toujours selon Statistique Canada, augmenté de 22,5% par année.

Il est regrettable que ces chiffres aient été utilisés, manipulés et présentés à l'opinion publique comme des indications que le secteur agricole se portait bien, alors que les faits prouvent le contraire.

L'estimation faite par Statistique Canada pour l'année 1981 contredit la réalité vécue. Comme c'est souvent le cas pour les séries statistiques, celle-ci va certainement être révisée au cours des prochains mois.

Il est toutefois possible qu'il y ait eu une certaine amélioration en 1981 par rapport à 1980, parce que le secteur du porc avait connu la pire de la crise en 1980 et que ce secteur est important dans la production agricole totale. Cependant, toute amélioration en 1981 doit être interprétée à la lumière du fait qu'en 1980, il y avait eu une baisse substantielle (11%) du revenu net. Il est donc faux de dire que 1981 fut une bonne année. La vérité, c'est

d'une retraite un peu plus satisfaisante. C'est dans ce contexte que survient la crise. Il est peut-être vrai que les agriculteurs n'abandonnent pas au même rythme que les entreprises d'autres secteurs de production. Ils ont, de peine et de misère, accumulé un coussin financier qui est leur fonds de retraite. La crise fait fondre ce coussin financier et ce de deux façons. Premièrement par un accroissement de l'endettement, qui résulte des refinancements à long terme et d'une accumulation de dettes à court terme. Deuxièmement, la crise fait baisser la valeur des actifs agricoles. Les deux s'addition-

nent. La valeur nette des fermes diminue et ce qui aurait dû constituer le fonds de pension de l'agriculteur fond comme de la glace au soleil. Les jeunes producteurs qui, par définition, n'ont pas accumulé de valeur nette et n'ont par conséquent pas de coussin financier, sont mis dans des situations insupportables.

La crise nous révèle clairement qu'on ne saurait associer la rentabilité de l'agriculture sur d'hypothétiques gains de capitaux. Les gains de capitaux sont aléatoires car ils peuvent disparaître aussi vite qu'ils sont apparus. Et, en réalité, ils ne seront jamais encaissés par la ma-

jorité des agriculteurs qui transmettent leur exploitation à leurs enfants à des prix nécessairement inférieurs à la valeur marchande théorique.

La crise nous fait donc réaliser plus que jamais qu'il n'y a aucun substitut valable à des politiques de mise en marché et de stabilisation des revenus visant à assurer à l'agriculteur, dans l'immédiat, des prix qui couvrent les coûts de production.

Note: (1) Ensemble des revenus agricoles moins l'ensemble des dépenses, y compris un amortissement. Le revenu net doit rémunérer le travail de l'exploitant et son capital investi.

Samson Bélair Comptables agréés

Québec	Montréal	Ottawa
Toronto	Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski	Trois-Rivières
Sherbrooke	Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Îles	Matane
Gaspé	Coaticook	Magog
Amos	Hinton	

Affiliation internationale Moore, Stephens & Co.

btm

COURTIERS D'ASSURANCE
BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.
10,000, RUE LAJEUNESSE, MONTRÉAL, QUÉ. TÉL. 384-7950

GRAY ROCKS

2,000 acres d'espace de congrès.

Fuyez la ville et réunissez vos troupes dans le calme des Laurentides

La réputation de notre centre de villégiature dépasse largement nos frontières. Après 75 ans d'expérience et service auprès des vacanciers, nous accueillons les hommes d'affaires en congrès, réunions d'associations et colloques au printemps et à l'automne.

Vous trouverez au Gray Rocks tout ce qu'il faut pour assurer un franc succès à votre congrès.

- Coordonnateurs de réunions expérimentés.
- Toutes les salles et l'équipement audio-visuel nécessaire pour des groupes allant de 10 jusqu'à 350 personnes.
- Ambiance relaxe, chambres confortables et cuisine raffinée.
- Golf de 18 trous. 22 courts de tennis... et autres.

Quebec **GRAY ROCKS Inn**

Pour plus de détails écrire à: GRAY ROCKS, St-Jovite-Mt. Tremblant, C.P. 1000, St-Jovite, Qué. J0T 2H0 - (819) 425-2771. De Montréal: 861-0187.

Gaz

Suite de la page 22

économique fasse redémarrer la consommation énergétique (et la consommation électrique) plus que prévu actuellement. Si tel est le cas, la concurrence potentielle entre le gaz et l'électricité peut être de courte durée sauf si l'on croit que l'on est installé dans la récession pour le reste de la décennie. Pour ma part, je refuse de partager ce point de vue.

En résumé donc et en regard des facteurs que je viens de passer en revue, il ressort clairement qu'un certain arbitrage (ou harmonisation) doit s'effectuer entre les trois sources d'énergie: l'électricité, le pétrole et le gaz naturel. Comment doit s'effectuer cet arbitrage?

Autant la réponse à une telle question est simple dans une économie de marché, autant elle est compliquée dans

une économie réglementée. Dans le premier cas, en effet, le partage du marché énergétique entre les différentes sources possibles se fera généralement en fonction de leurs prix respectifs pour le consommateur en tenant compte des contraintes d'ordre technologique qui rendent tel ou tel segment du marché captif, pour un temps, à telle ou telle source énergétique. Mais une économie du marché ne tient tout simplement pas compte d'objectifs comme la sécurité d'approvisionnement à moyen et long terme qui est, malgré tout, fondamentale quand il s'agit d'un secteur aussi stratégique que l'énergie.

De toute manière, pour ce qui est du Québec, les deux traits fondamentaux de son système énergétique sont les suivants: a) le premier est que ce système est entièrement soumis à la réglementation gouvernementale soit fédérale (dans le cas du pétrole et du gaz naturel) soit provinciale (dans le cas de l'hydroélectricité); b) le deuxième trait du système est l'existence de sociétés publiques dans les trois secteurs qui, toutes, appartiennent, en partie ou en totalité, à un actionnaire unique: l'État québécois.

Cette structure organisationnelle et financière indique d'elle-même les trois voies de solution suivantes:


- d'abord une harmonisation entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial qui doit viser une coordination de leurs visions énergétiques à long terme et de leurs stratégies respectives à court et moyen terme;
- ensuite, un arbitrage, que le gouvernement du Québec doit prendre en charge, pour indiquer clairement à ses sociétés énergétiques les orientations majeures de chacune d'elles et tout en adoptant les mesures nécessaires pour rendre ces orientations praticables;
- finalement, une recherche coordonnée et des consultations permanentes au niveau des sociétés publiques impliquées dans le secteur énergétique pour trouver des terrains d'entente qui permettraient à chacune de remplir adéquatement la mission qui lui est confiée.

Une expérience bien établie au Québec

Gérard Parizeau, Ltée

Courtiers d'assurances

410, rue Saint-Nicolas
Montréal, Qué. H2Y 2R1
Tél.: (514) 282-1112



Nos bureaux:

C.A. Frigon & Associés Inc. Jonquière
P.H. Plourde Limitée Victoriaville

Poitras, Bergeron, Lavigne Inc. Québec Sept-Îles

Parizeau, Pratte, Guimond, Martin & Associés Inc. Rouyn Val d'Or

- Vous voulez assurer la rentabilité de votre entreprise?
- Vous êtes préoccupé par l'introduction des nouvelles technologies sur l'emploi?
- Vous êtes à la recherche d'outils pour améliorer votre gestion?

une idée productive...

L'Institut national de productivité, par ses études et par ses nombreuses interventions, suscite des échanges entre tous les intervenants de l'économie québécoise. L'INP publie régulièrement les résultats de ses recherches et de ses activités. Obtenez ces publications en faisant la demande à l'Institut, notamment:

- **Le Journal: PRODUCTIVITÉES**
Publication bimestrielle gratuite. Productivitées propose des solutions originales susceptibles de répondre à toutes les questions relatives à la productivité, et par voie de conséquence à la rentabilité de l'entreprise. L'analyse est fondée sur des exemples concrets.
- **Un guide: AUTODIAGNOSTIC SOMMAIRE DE VOTRE ENTREPRISE**
Testé avec succès par des dirigeants d'entreprises, ce guide simple et pratique permet de porter un jugement circonstancié sur la santé de votre organisation. Il vous permet d'analyser les cinq grandes fonctions de votre entreprise: direction générale, marketing et vente, finance, production, ressources humaines.

Veuillez m'abonner au journal PRODUCTIVITÉES

J'aimerais recevoir "AUTODIAGNOSTIC SOMMAIRE DE VOTRE ENTREPRISE" (coût: 5.95\$ incluant frais de poste)

Nom

Fonction

Entreprise ou organisation

Secteur économique

Adresse

Ville.....Province.....

Code postal.....Téléphone

INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ

Retournez ce coupon à: I N P CP 157, Succursale Desjardins, Montréal, H5B 1B3

SOQUEM

3108, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec) G1X 1P8
Tél.: (418) 658-5400 - Téléc.: 051-31605

Société québécoise d'exploration minière

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Construction résidentielle

Les taux baissent mais les ménages restent prudents

par
André Bouthillier

EN 1983, la poursuite des programmes d'aide gouvernementaux, combinée à l'offre de taux hypothécaires moins élevés, devraient permettre aux constructeurs de logements du Québec de sortir leur coffre d'outils de leur remise. Toutefois, la reprise anticipée s'annonce faible en raison des incertitudes causées par le nombre grandissant de chômeurs, estiment deux organismes suivant de près cette industrie.

Ainsi, à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), on ne prévoit plus que 27,000 nouvelles unités de logement mises en chantier, soit déjà 2,000 de moins que la première prévision faite à la mi-décembre.

«Les revenus baissent et le chômage augmente. Dans ces conditions, les jeunes ménages (25-34), qui forment la clientèle potentielle pour le marché de la maison neuve, attendront peut-être encore avant d'acheter», de faire remarquer un porte-parole de cet organisme fédéral, M. Gilles Gagnon.

M. Pierre Bélanger, économiste-conseil à l'Atelier de ressources techniques en habitation de Montréal, partage cette opinion. «Même si les gouvernements offrent des subventions depuis quelques mois, il n'est pas certain que les ménages locataires décident d'accéder à la propriété en 1983. Plusieurs craignent de faire éventuellement partie du groupe des 1,5 million de chômeurs canadiens. Ils ne voudront donc pas s'engager à moyen et à long terme.»

En 1982, les constructeurs résidentiels du Québec n'ont commencé que 22,500 nouveaux logements, indiquent les résultats préliminaires fournis par la SCHL. Il s'agit de la pire performance de l'industrie depuis 1951 (21,193 unités). Sans la baisse des taux d'intérêt et la création de programmes gouvernementaux d'aide à l'accès à la propriété neuve, au milieu de l'été dernier, l'industrie de la construction domiciliaire aurait certes été désignée comme un «secteur sinistré».

Chez les entrepreneurs, on mise beaucoup sur le programme Corvée-Habitation, inspiré d'une proposition du président de la Fédération des travailleurs du Québec, au printemps de 1982. Du mois d'août au mois de décembre, la «Corvée» a offert un taux hypothécaire de 13,5% sur trois ans pour tout acheteur de maison neuve ne valant pas plus que \$60,000. Pour mieux concurrencer les nouveaux taux pour les hypothèques de trois ans des banques à charte, le gouvernement québécois vient de réduire le taux de la Corvée à 11,5%. De plus, le coût du terrain et des infrastructures est désormais exclu de la limite du prix d'achat de \$60,000.

Dans l'ensemble du pays, la subvention de \$3,000 offerte par le gouvernement fédéral a également été d'un bon secours pour les bâtisseurs de logements. Toutefois, jusqu'au 31 décembre, cette aide était disponible autant pour les acheteurs de maisons existantes que pour ceux de maisons neuves, ce qui en a réduit l'impact positif pour l'industrie. Au total, seulement 105,000 nouveaux logements ont été mis en chantier au pays en 1982, comparativement à 142,400 en 1981. Les dernières prévisions de la SCHL pour 1983 sont de 150,000 nouveaux logements, ce qui serait encore inférieur à la moyenne des dernières années (voir le tableau ci-haut).

Il se trouve cependant des organismes qui présentent des prévisions très optimistes pour le Québec. Par exemple, l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ), qui représente quelque 3,000 entrepreneurs, pense que l'industrie va construire au Québec entre 30,000 et 35,000 nouvelles unités. «On semble vouloir minimiser les effets de Corvée-Habitation. De plus, il ne faut pas oublier que les besoins en logement des Québécois (40,000 unités par année) n'ont pas été comblés au cours des trois

dernières années. Il y aura donc certes un rattrapage en 1983», d'expliquer l'économiste de l'APCHQ, M. Hughes Moisan.

Selon la SCHL, la reprise devrait surtout se faire sentir dans le secteur de la maison unifamiliale. On ne doit pas d'autre par compter beaucoup sur la relance du logement locatif. Le taux d'occupation de ce type de logement doit en effet augmenter de 2,7% à 3% cette année. Avec un taux aussi élevé, la demande de logements neufs

sera faible. D'autant plus que les jeunes, incapables de se payer un loyer à cause de la crise, préfèrent demeurer dans leur foyer familial... Une étude de M. Pierre Bélanger révèle aussi que le nombre de personnes locataires a diminué de 180,000, en termes absolus depuis 1971, alors que le nombre d'unités de logements construits a augmenté de 170,000. À moyen terme, donc, le logement locatif n'apparaît plus comme un secteur de relance pour l'industrie de la

construction.

L'année 1983 sera plutôt celle du développement de nouveaux concepts en habitation. Comme le condominium vertical luxueux n'attire pas beaucoup (baisse de 25% en 1982), les entrepreneurs ont finalement décidé de se spécialiser dans la construction de petits condominiums horizontaux à trois étages ne coûtant que \$60,000 par unité. En 1982, on a vu quelques projets se réaliser à Québec et à Montréal, dans le cadre de l'opération 10,000

logements, devenue au cours des derniers mois l'opération 20,000 logements. «L'achat, par une famille locataire, d'un logement à prix modéré dans un immeuble neuf en copropriété à faible auteur situé dans les noyaux urbains constitue maintenant, et de plus en plus, une alternative valable à l'acquisition d'une maison de banlieue», expliquait déjà en avril dernier un spécialiste en habitation, M. Alain Nantel.

D'autre part, la baisse des

Mise en chantier de logements depuis 1977

	Québec	Canada
1977	57,580	245,724
1978	43,671	227,667
1979	41,730	197,049
1980	29,186	158,601
1981	29,645	142,441
1982*	22,500	105,000
1983*	27,000	150,000

* Prévisions de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

SEPT OBJECTIFS

du programme de la frégate canadienne de patrouille:

Concevoir et fabriquer six frégates modernes pour répondre aux nouvelles exigences navales du Canada.

Créer 30 000 années-personnes d'emplois directs à travers tout le Canada.

Faire participer au programme FCP des sous-traitants et des fournisseurs recrutés à travers le Canada.

Obtenir des fournisseurs étrangers ces accords réciproques favorables à l'économie canadienne.

Donner un nouvel essor aux chantiers navals canadiens.

Établir au Canada un centre d'excellence en technologie maritime.

Développer un programme canadien continu de soutien logistique.

SCAN MARINE INC.

L'équipe canadienne créée pour réaliser ce programme.

OBLIGATIONS municipales

11 3/4% 3 ans et 5 ans
intérêts semi-annuels

MCNEIL & MANTHA
FONDÉE EN 1930

Membre de la Bourse de Montréal, de ACCOVAM et de Trans-Canada Options Inc.

614, rue Saint-Jacques, Suite 400, Montréal (Québec) H3C 1E2
Tel. 845-8201
Pour des informations supplémentaires:

NOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TELEPHONE
Bureau Résidence

L.D. le prospectus Trans-Canada Options
 les études sur options

L'ÉTAT DU MONDE 1982



Après le succès de l'édition de 1981, voici **L'ÉTAT DU MONDE 1982**. Édition complètement renouvelée, actualisée et augmentée. Un outil indispensable pour comprendre le monde d'aujourd'hui.

640 p., couverture cartonnée, 15,95\$
En vente dans toutes les librairies

BORÉAL EXPRESS

Depuis un an, le monde a changé. Découvrez le nouvel ÉTAT DU MONDE

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Pâtes et papiers

1983 pourrait être pire que 1982

par
Claude Turcotte

L'INDUSTRIE québécoise des pâtes et papiers a terminé l'année 1982 dans des conditions très difficiles et tout indique qu'il faudra plusieurs mois en 1983 avant qu'elle ne retrouve une marge de manoeuvre et de profit le moins rassurant. Dans la conjoncture économique présente, cette prévision est toutefois beaucoup plus un espoir qu'une certitude.

Depuis le mois de juin dernier, l'industrie des pâtes et papiers du Québec fonctionne à «un rythme ralenti» pour reprendre l'expression contenue dans un document du gouvernement québécois sur l'état de l'économie. Du côté de l'industrie elle-même, certains parlent même de désastre en 1983. Ce pourrait être effectivement le cas, mais ce ne sera pas nécessairement cela. Les boules de cristal aussi peuvent se tromper.

Mais les faits et la réalité connue de 1982 ne sont pas réjouissants du tout. On peut résumer très rapidement la situation par cette phrase: la demande est trop faible et les prix sont trop bas. Bien sûr, la récession générale de l'économie occidentale n'épargne pas le secteur des pâtes et papiers; cependant d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Par exemple, la capacité mondiale de production a augmenté de 12% depuis 1979, alors que la demande n'a progressé que de 10% en 1979 et 1980 et qu'elle n'a connu aucune croissance depuis deux ans.

Pour ce qui est des prix, le papier journal devrait se vendre \$525 la tonne depuis un an pour que l'industrie des pâtes et papiers soit satisfaite. Or, la réalité est bien différente. Le 1er mars dernier, le prix était porté à \$500 la tonne. Mais en octobre deux compagnies américaines, Kimberly-Clark et International Paper ont décidé officiellement d'accorder un escompte, ce qui a fait baisser le prix à \$468,50 la tonne.

L'industrie canadienne qui écoule une très grande partie de sa production sur le marché américain n'avait pas le choix, elle devait suivre le courant. Une baisse semblable s'était produite en 1964 et lors de la crise économique dans les années 30.

Il y a eu aussi des facteurs locaux qui ont joué défavorablement sur le marché des pâtes et papiers. Ainsi, l'industrie s'attendait à une grève le printemps dernier, ce qui par mesure préventive l'a incité à grossir considérablement ses inventaires, c'est-à-dire à se constituer des réserves pour une certaine de jours, alors que normalement on s'en tient à un inventaire de 40 à 45 jours.

Comme il n'y a pas eu de grève, il a fallu écouler ces stocks. Il semble maintenant que les inventaires aient retrouvé leur volume normale, ce qui veut dire que les usines de pâtes et papiers retrouvent leurs commandes

habituelles, du moins jusqu'à un certain point.

En effet, la récession économique affecte directement l'industrie des pâtes et papiers. Les commerces voyant leurs affaires diminuer achètent moins d'annonces dans les journaux, qui diminuent par voie de conséquence leur nombre de pages et leur consommation de papier. La récession affecte également les autres types de production, comme les papiers fins, la pâte kraft, et les cartons.

Il s'en suit donc une chute marquée dans le taux d'utilisation des usines. En 1979 par exemple, le taux d'utilisation des usines de pâtes et papiers du Canada était tout près de 100% et en 1981 il était de 94%. En 1982, de janvier à juin, il était très élevé encore, soit 87% et plus. Mais, c'est à partir de juin que le taux a chuté dramatiquement: 79% en juin, 71% en juillet, 75% en août, etc.

À cause du taux élevé pour les six premiers mois, la moyenne pour l'ensemble de l'année 1982 sera d'environ 80%. Il n'en reste pas moins que l'année se termine pratiquement en catastrophe pour cette industrie.

Ce sont là des statistiques et des observations qui ont été compilées au ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, dont le directeur pour la division de l'industrie des pâtes et papiers est M. Claude Diamant.

Selon M. Diamant d'ailleurs, le premier dollar de profit pour une entreprise de pâtes et papiers se fait lorsque le taux d'utilisation des capacités de production se si-

tue entre 80 et 83%. On comprend donc que dans la situation présente, certaines compagnies exploitent à perte, particulièrement celles dont le marché ne va pas au delà des frontières canadiennes.

Car, malgré tous ses malheurs, l'industrie des pâtes et papiers du Québec a pour le moment l'avantage d'une monnaie canadienne faible par rapport à celle des États-Unis, ce qui assure, bien qu'artificiellement, une certaine marge de rentabilité. Présentement, presque 50% des profits des usines de pâtes et papiers provient de ce dollar affaibli.

Le Canada n'est pas le seul pays à pouvoir tirer profit d'un dollar affaibli. Les pays scandinaves, la Suède en particulier avec une monnaie dévaluée de 16%, viennent perturber un marché déjà fortement ébranlé en l'inondant de pâte commerciale et de papier journal.

Dans un portrait brossé récemment au ministère de l'Énergie et des Ressources, on mentionnait récemment ceci: «Au cours des neuf premiers mois de l'année 1982 comparativement à la période correspondante pour 1981, les expéditions canadiennes ont reculé de 600,000 tonnes dont 335,000 tonnes dans le marché américain».

Pendant ce temps, la capacité de production continue d'augmenter un peu partout à travers le monde, plus précisément aux États-Unis, au Canada et au Québec. La capacité américaine s'est accrue de 34%, depuis 1979, soit de 3,8 millions à 5,1 millions de tonnes. Au cours de la même période, les usines canadiennes augmentaient leur capacité de 11%, soit de 9,1 millions à 10,1 millions de tonnes.

Au Québec, le programme de modernisation commencé en 1979 sera poursuivi tel que prévu jusqu'à son parachèvement en 1985. Le ministère rapporte que plus de 50% de l'objectif a été atteint.

Il y a au Québec 57 usines de pâtes et papier. Évidemment, toutes n'avaient pas besoin au départ d'être modernisées, puisque certaines, telles les usines de Matane et de Cabano, sont encore toutes récentes.

Il en restait tout de même de 40 à 45 qui étaient visées par ce programme d'investissements de \$2,5 milliards. En fait, 38 de ces usines ont été inscrites au programme pour un coût approximatif de \$2 milliards (en dollars de 1979). On estime présentement que le processus de modernisation est amorcé de façon «significative» dans la plupart des cas.

Le programme est avancé

aux usines de Gatineau (CIP), Kénogami (Abitibi Price), Bromptonville (Krueger) Donacona (Domtar). La modernisation a atteint «un point de non retour» dans plusieurs autres cas, tels Grand Mère, Cap de la Madeleine, Buckingham, Thurso, Beauport, Chandler et Port-Alfred.

Mais il reste par ailleurs quelques cas de «canards boiteux» bien connus, où il n'y a pas ou peu de rentabilité et où l'on se satisfait de profits qui couvrent les intérêts sur le fonds de roulement. C'est le cas des usines d'East Angus, de Beauharnois, Desbiens et St-Raymond. Il existe à certains endroits des comités de travail qui tentent de trouver des solutions à ces six ou sept cas difficiles.

L'automne dernier, le gouvernement et les entreprises de pâtes et papiers engagées dans ce programme de modernisation ont procédé comme attendu à la révision des plans quinquennaux.

Certaines compagnies ont suggéré un prolongement au delà de 1985 de leur entente, étant donné le contexte économique actuel, ce qui permettrait un ralentissement des investissements cette année.

Le gouvernement a répondu qu'il n'en était pas question puisqu'il s'agit justement d'un programme d'incitation à devancer les investissements. «Si l'on accorde un délai, l'incitation disparaît», ont expliqué les porteurs du gouvernement.

Cette attitude n'a pas jusqu'à maintenant suscité de vives réactions de la part des entreprises. Il semble au contraire que toutes les compagnies impliquées dans le programme de modernisation ont l'intention de poursuivre dans le sens convenu au départ.

LE DEVOIR

POUR UN
ABONNEMENT
À DOMICILE
844-3361

Mallette
Benoit
Boulangier
Rondeau & Associés

COMPTABLES AGRÉÉS

BUREAUX DANS 12 VILLES AU QUÉBEC

Représentation nationale et internationale

École des
Hautes Études
Commerciales



Affiliée à
l'Université de Montréal

Ph.D.

Programme de doctorat
en administration

L'objectif principal du programme est de former des chercheurs compétents et de stimuler la recherche sur des problèmes d'administration dans les milieux québécois et canadien.

Le programme est offert conjointement par l'École des Hautes Études Commerciales, les universités Concordia et McGill et l'Université du Québec à Montréal.

Admission en cours pour l'année 1983-1984
Date limite pour la remise d'une demande d'admission
complète: le mardi 15 mars 1983

Durée du programme

Si l'on exclut la phase de préparation, la durée du programme varie généralement de trois ans et demi à cinq ans.

Conditions d'admission

- Maîtrise en administration ou dans une discipline connexe, obtenue avec des résultats jugés excellents par l'École
- Expérience jugée pertinente
- Bilinguisme: les étudiants inscrits au programme doivent être en mesure de participer à des cours donnés en français et en anglais, de s'exprimer oralement dans ces deux langues et de les lire couramment.

Pour obtenir prospectus ou formulaires:
Secrétariat du programme de doctorat en administration
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, bureau 4071
Montréal (Québec)
H3T 1V6

Tél.: (514) 343-4378

UN SITE UNIQUE
CONGRÈS, CONFÉRENCE, COLLOQUE, TOURNOI, SESSION D'ÉTUDE

NOUVEAU
au Sud du Québec

VILLAS SPACIEUSES, CERTAINES AVEC FOYER
110 chambres et suites familiales. Piscine intérieure, bains sauna et tourbillon, salle de jeu, 20 salles de réunion et de banquet.

Haute cuisine — Soupers dansants — Brunch musical
École d'équitation — tir aux pigeons d'argile — chasse aux faisans
Nombreux forfaits disponibles Ex.: Week-end de ski de fond janvier 1983 95\$*

Du vendredi souper au dimanche p.m. tout compris: chambre, repas, activités, taxes et service
* par pers. — occ. double — enfants moins de 12 ans: 1/2 prix

EQUIPEMENT DE SKI DE FOND EN LOCATION
Visitez gratuitement le parc national historique Louis Saint-Laurent

HOTEL ***
Domaine
Saint-Laurent
de Compton (Estrie)

Anciennement
King's Hall

Entre le mont Orford et le Vermont
20 km au sud de Sherbrooke
200 km au sud de Québec
Renseignements et réservations sans frais
1-800-567-3420
C.P. 180 JOB 110

UN MONDE ESSENTIEL

Le SL-1 de Bell:
une gestion de l'avenir
pour le Mouvement
Desjardins.

En 1979, les institutions du Mouvement Desjardins situées à Lévis remplaçaient le standard téléphonique de leurs sièges sociaux par un système SL-1* de Bell. C'était prendre parti pour un système complètement informatisé pouvant se modifier et s'adapter selon les besoins ou l'évolution technologique et pouvant aussi servir de véritable outil de gestion. C'était la voie de l'avenir. Ce l'est encore: le centre Visa-Desjardins de Montréal vient, lui aussi, de choisir de louer le SL-1 de Bell, en sachant qu'il peut en plus compter sur des équipes spécialisées pour en garantir la fiabilité et pour garantir que son système téléphonique pourra se développer avec lui. Une gestion de l'avenir: un autre avantage du monde essentiel de Bell Canada.

Pour obtenir plus de renseignements sur le SL-1, composez sans frais le
1 800 361-5605.

*Marque déposée de Northern Telecom Ltd.

Bell

Parce que vos idées
créent des emplois...



UNE PRÉSENCE RÉGIONALE

PECEC C'EST:

- un Programme expérimental de création d'emplois communautaires;
- un programme de subvention souple pour des décisions rapides;
- la possibilité de contribuer financièrement à la création ou à l'expansion de petites et moyennes entreprises;
- la création d'emplois permanents pour les sans-travail;
- plus de 11 000 emplois créés depuis 1977;
- plus de 60 000 000 \$ en subventions dans près de 1 000 projets initiés par le milieu;
- un programme dont les décisions se prennent en région pour toutes les subventions inférieures à 75 000 \$;
- l'assurance que vos projets sont tous analysés en région;
- la présence dans chacune des régions de spécialistes en gestion prêts à vous aider.

Gouvernement
du Québec

Pour plus de renseignements, adressez-vous aux bureaux régionaux de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

Montréal-Centre
440, boulevard Dorchester ouest
7e étage
Montréal H2Z 1V7
(514) 873-5511

Monterégie
Edifice Montval
201, Place Charles-Lemoyne
3e étage
Longueuil J4K 2T5
(514) 873-3604

Laurentides — Lanaudière
85, rue de Martigny ouest
5e étage
Saint-Jérôme J7Y 3R8
(514) 432-3880

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'industrie de la pêche: fidèle à elle-même

DANS l'industrie de la pêche, 1982 aura été une année sans surprise; la conjoncture n'a guère été plus favorable qu'en 1981; certains changements structurels amorcés plus tôt se sont poursuivis, d'autres plus douloureux, ont encore été remis; les gouvernements ont poursuivi leurs efforts, mais dans l'ensemble l'industrie est restée fidèle à elle-même.

par
Jean-François Abgrall

Professeur à l'Université du Québec à Rimouski

L'industrie de la pêche québécoise repose essentiellement sur l'exploitation de quatre espèces qui, ensemble, comptent pour 85% de la valeur des débarquements (1). Il s'agit de la morue (33%), du homard et du crabe (19% chacun) et de la crevette (14%). Cette situation rend donc l'industrie très vulnérable aux variations conjoncturelles. Or, en 1982, si le homard, la crevette et surtout le crabe se sont bien comportés sur les marchés, il n'en a pas été de même de la morue.

Les prises de homard ont légèrement diminué par rapport aux années précédentes. Cependant, une augmentation des prix de l'ordre de 13% a compensé la perte en volume. Dans la crevette, on a assisté à la fois à une légère augmentation des captures et à une reprise sur les marchés des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Pour le crabe, des circonstances exceptionnelles ont fait que 1981 a été une année excellente; en effet, la majeure partie de la production de crabe est vendue à Boston pour être distribuée à travers les États-Unis, c'est-à-dire sur un marché où traditionnellement la concurrence du crabe royal de l'Alaska est fort vive. Or, pour des raisons encore assez mal éclaircies, la saison dernière, les prises de crabe royal ont chuté de 53% (2), entraînant une hausse considérable de son prix et du prix de ses substituts. Ainsi, à Boston, la chair de crabe des neiges (en paquet de cinq livres) se vendait aux alentours de \$7 la livre en 1982, contre à peine \$4 en 1981 (3). Bien entendu, une telle augmentation des prix a incité les pêcheurs à accroître leurs efforts. De sorte que les prises de 1982 sont supérieures de 25% à celles de 1981, malgré une interruption presque complète de la pêche en août en raison de la mue du crabe. La tendance devrait se maintenir en 1983, mais il faudra quand même faire preuve de vigilance, car, si les pêches de crabe de l'Alaska ne semblent pas manifester de signes de reprise, par contre, les États-Unis pourraient accroître l'exploitation d'une autre espèce, le crabe bleu, qui tend de plus en plus à devenir un concurrent sérieux pour le crabe des neiges.

Mais, en 1982, c'est dans la morue encore que les difficultés ont été les plus sérieuses. D'une part, la grève de cinq semaines qui a affecté les Pêcheurs Unis du Québec au printemps a contribué au déclin des débarquements au Québec, puisque, pendant cette période plusieurs chalutiers ont débarqué leurs captures au Nouveau-Brunswick. D'autre part, les prix des blocs et des filets sont restés stables d'une année à l'autre, tandis que le prix de la morue salée et séchée, qui s'était bien comporté en 1981, a baissé sensiblement en 1982. La situation risque fort de ne pas s'améliorer beaucoup en 1983. En effet, la demande pour ces produits dépend étroitement de la conjoncture économique en général. En outre, contraire-

ment à ce qui se passe pour la plupart des autres espèces, les inventaires de morue sont encore assez élevés. Enfin, depuis quelque temps on observe sur les marchés américains certains changements qui risquent d'accroître temporairement les difficultés pour les entreprises engagées dans la transformation de la morue. Parmi ces nouvelles tendances, on notera surtout le déplacement de la demande des consommateurs vers les produits frais et un accroissement de la demande des restaurants, qui se tournent de plus en plus vers les filets au détriment des portions et des bâtonnets fabriqués à partir des blocs. Ces deux éléments se conjuguent pour rendre encore plus pressante l'amélioration de la qualité des produits québécois.

Les autres espèces comptent assez peu dans l'ensemble de la pêche, mais pour quelques pêcheurs et quelques usines, elles peuvent être importantes. Aussi doit-on souligner une baisse considérable des prises de hareng et, aux Îles-de-la-Madeleine, une augmentation non moins importante des prises de maquereau. Ces dernières ont d'ailleurs été vendues en presque totalité à un navire soviétique à la suite d'un accord intervenu au début de l'année.

Enfin, on dit rappeler qu'à l'exception des stocks de hareng et d'encornet, la plupart des autres stocks sont en progression sensible. C'est le cas, en particulier, pour le sébaste dans le Golfe Saint-Laurent et la morue tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Golfe.

Dans l'ensemble, la conjoncture n'aura donc pas été plus favorable en 1982 qu'en 1981, et c'est ce qui explique sans doute qu'il n'y ait pas eu non plus de changements structurels importants.

Le mouvement de regroupement des pêcheurs, qui se dessinait déjà en 1981 s'est poursuivi pour aboutir cet été à l'incorporation du Regroupement des associations des pêcheurs côtiers de la péninsule gaspésienne, comprenant 10 associations de la région. Ce nouveau groupe vient donc s'ajouter aux organisations déjà existantes sur la Côte Nord et aux Îles-de-la-Madeleine, de même qu'à l'Association des capitaines propriétaires des bateaux de plus de 65 pieds en Gaspésie, ces initiatives confirment la volonté de la profession de se structurer pour participer davantage aux décisions qui la concernent. Certes, les progrès peuvent paraître lents, mais il n'en demeure pas moins que la dynamique actuelle semble désormais irréversible.

Durant l'année écoulée, les gouvernements ont également continué à encourager l'amélioration de la qualité des produits marins. Le 5 mai 1981, le gouvernement provincial a adopté le règlement portant sur la qualité de ces produits et des expériences de triage ont été menées cet été dans cinq usines de transformation du poisson. Si les résultats ne sont pas encore spectaculaires, on note cependant une prise de conscience des industriels et des pêcheurs qui se traduit progressivement par une

modification des pratiques de manutention et d'exploitation tant sur les bateaux que dans les usines. Sur un autre plan, mais toujours fidèle à la politique annoncée l'année précédente, le gouvernement provincial a confirmé sa volonté de se départir de la gestion des entrepôts frigorifiques; même si certains industriels et certains groupes de pêcheurs acceptent encore difficilement cette nouvelle responsabilité qui leur échoit.

Durant l'année, le gouvernement du Québec a également modifié le régime des prêts aux pêcheurs. En 1981, plusieurs propriétaires de bateaux avaient eu des problèmes de liquidités causés en partie par le système de remboursement des prêts. Les nouvelles dispositions tiennent davantage compte des conditions d'exploitation des pêcheurs et éliminent la plupart des difficultés inhérentes à l'ancien système.

Au gouvernement fédéral, l'attention s'est tournée surtout vers les travaux de la commission présidée par M. Michael Kirby et chargée d'analyser tous les aspects de l'industrie de la pêche sur la côte est du Canada. Une commission semblable, présidée par M. Peter Pearce, a également étudié la pêche sur la côte ouest. Devant l'ampleur et la complexité de la crise que traverse l'industrie de la pêche, la commission Kirby a été amenée à modifier son échéancier et dans un premier temps elle a choisi de proposer une série d'alternatives afin de susciter une réflexion et un débat trop longtemps retardé au sein de l'industrie. Les difficultés de s'entendre sur des solutions satisfaisant à la fois les gouvernements et les diverses composantes du secteur privé expliquent sans doute que la publication du rapport, qui était d'abord attendue en juin, puis en septembre, a été remise à ce mois-ci.

L'autre événement important sur la scène fédérale, c'est le départ de M. Roméo LeBlanc du ministère des Pêches et Océans et son remplacement par M. Pierre de Bané. Il est encore trop tôt

pour savoir si ce changement à la tête du ministère amènera une modification sensible de la politique fédérale dans les pêches. On peut toutefois penser que, indépendamment de la personnalité du ministre, les conclusions du rapport Kirby seront déterminantes pour les années à venir. Toutefois, dès sa nomination, le nouveau ministre a dû s'engager dans une controverse, qui elle non plus n'est pas nouvelle, et qui concerne l'importation des peaux de phoques par les pays de la Communauté économique européenne.

Dans le secteur privé, il faut s'attendre à ce que de façon générale le bilan des entreprises ne soit guère très positif pour 1982. Les prix sur les marchés n'ayant pas été soutenus, de nombreuses entreprises, tant au Québec que sur l'ensemble de la côte est du Canada, ont éprouvé des difficultés tout au long de l'année. Cependant, il y a eu des exceptions notables. Ainsi, les entreprises qui transforment principalement le crabe ont profité de la conjoncture exceptionnelle, d'autres encore, pour des raisons particulières tenant à la qualité de leur produit ou à la rigueur de leur gestion, ont réussi à s'adapter tant bien

que mal à la crise.

Par contre, malgré diverses mesures de redressement, la situation des Pêcheurs Unis du Québec reste encore très problématique. On sait que cette entreprise traverse une période difficile depuis 1979. Or, la persistance de la crise, des faiblesses structurelles, aggravées peut-être par un conflit de travail au début de la saison de pêche, ont fait que le redressement escompté ne s'est pas matérialisé. L'entreprise a donc été obligée de se tourner vers les gouvernements pour obtenir l'aide nécessaire à sa relance. Mais de leur côté, les gouvernements sont quelque peu prisonniers de leur propre politique. En effet, en raison de capacités inutilisées dans les usines de transformation, les gouvernements ont décidé de ne plus accorder de subventions à la création de nouvelles entreprises, sauf dans les cas visant la fabrication de nouveaux produits. Or, si cette décision peut se justifier, dans le contexte des pêches elle a également pour conséquence de protéger les entreprises en place de la concurrence éventuelle de nouveaux arrivants, du moins en partie. Dans ces conditions, on comprend que

les gouvernements aient hésité à mettre en oeuvre une politique d'aide aux entreprises éprouvant des difficultés malgré la politique malthusienne.

Face aux difficultés que traverse l'industrie de la pêche depuis quelques années, les responsables privés et publics sont à la recherche de solutions qui permettront de sortir du marasme. En effet, les mauvaises performances de cette industrie n'ont pas toutes leurs causes dans la médiocrité de la conjoncture économique globale, certains des problèmes ont leurs racines dans l'industrie elle-même. La situation est évidemment fort complexe, mais une des faiblesses le plus souvent évoquée est la commercialisation. La Commission Kirby lui a consacré une place importante, le gouvernement du Québec a tenu une conférence sur ce thème au mois de mars 1982, et dans son dernier Examen des Pêcheries dans les pays membres, l'OCDE (4) note que dans la plupart de ces pays, on consacre beaucoup moins d'efforts à l'innovation et à la commercialisation pour les produits de la mer que pour les autres produits alimentaires. Ceci ne doit évidemment pas servir de justification à

l'industrie québécoise. Il faut plutôt voir dans cette situation une occasion dont il faut profiter, même si ledéfi est de taille.

Quelques chiffres permettront d'éclaircir la situation actuelle. En 1976, dernière année avant la proclamation de la zone de pêche exclusive, ou zone des 200 milles, les prises de poisson de fond sur l'ensemble de la côte est canadienne étaient de 469,666 tonnes métriques dont 28,919 tonnes métriques au Québec. En 1981, ces prises étaient respectivement de 726,291 tonnes et 62,897 tonnes (5). Dans le même temps, aux États-Unis, notre principal client, les prises de poisson de fond de l'Atlantique Nord avaient augmenté de 86,180 tonnes à 188,969 tonnes (6). Il est facile de comprendre qu'en présence d'une telle

augmentation de l'offre, les méthodes de mise en marché doivent se modifier si l'industrie veut conserver une place avantageuse auprès des consommateurs.

Des efforts ont été entrepris, particulièrement en ce qui concerne la qualité, mais celle-ci n'est qu'une des conditions d'une bonne tenue sur les marchés et si l'on en juge par l'universalité de cette préoccupation, on peut supposer qu'une meilleure qualité des produits marins permettra à ceux-ci de bien soutenir la concurrence des autres produits alimentaires. Par contre, ces programmes, au Canada et au Québec en particulier, risquent de n'avoir qu'un effet marginal sur la concurrence avec les producteurs étrangers de pro-

Voir page 26: Pêche

CHEZ MARTIN EVIDEMMENT!
PUBLICITÉ MARTIN INC.

VOS PRÉSENTATIONS SONT-ELLES EFFICACES?
...ou hélas, dépensez-vous trop de temps et d'argent sur des présentations qui ne réalisent pas vos objectifs.

ÊTES-VOUS À L'AISE DEVANT VOS AUDITOIRES?
...ou laissez-vous le trac, la monotonie et la période de questions miner l'impact de votre performance.

Quelle que soit la nature ou le contexte de vos présentations, leurs enjeux, économiques ou autres, sont souvent très importants. Notre atelier de:

PRÉSENTATIONS PROFESSIONNELLES EFFICACES
Vous apprendra à faire des présentations claires, persuasives et intéressantes.

Un atelier PRATIQUE, PRODUCTIF, INTENSIF.

En plus d'acquiescer des techniques de présentation éprouvées, notre atelier de trois jours vous permettra de développer et de tester une présentation que vous aurez à faire prochainement. Vous ferez deux répétitions enregistrées en vidéo et vous profiterez d'une attention personnelle intense de l'animateur, puisque le nombre de participants est limité à six.

**Prochains ateliers: 17, 18, 19 janvier/Ritz Carlton
15, 16, 17 février/Ritz Carlton**

Prix: \$585, incluant les repas de midi et les rafraîchissements
Pour vous inscrire ou pour renseignements: 845-0201

cominfo inc. 1155, Ouellet, rue Sherbrooke
Suite 302
Montréal, Québec, H3A 2N3

ÊTES-VOUS CONSCIENT DE VOTRE VALEUR?

Consultad offre huit Séminaires d'une fin de semaine à L'Auberge Far Hills de Val Morin.

Nos animateurs professionnels de renom sont Madame Solange Harvey, conseillère et le Docteur Frans Manouvrier, médecin et psychologue.

Ils aideront les participants à surmonter leurs faiblesses, à connaître leurs capacités et à s'affirmer pour fournir une meilleure contribution à leur milieu.

Dates: 18 au 20 fév. 10 au 12 juin
18 au 20 mars 16 au 18 sept.
15 au 17 avril 14 au 16 oct.
13 au 15 mai 18 au 20 nov.

Le nombre est restreint à 30 participants par Séminaire pour s'assurer d'une bonne efficacité.

Pour plus d'information, appelez 866-5818 ou écrivez à:

CONSULTAD
Consultation Administration Inc.
1010 Ouest, Sainte-Catherine, Suite 707
Montréal, Québec H3B 3R3 Tél.: 866-5818

Nom:..... Tél:.....
Organisation:.....
Adresse:..... Code Postal:.....

LES BÂTISSEURS

Le Mouvement Desjardins grandit avec ses membres qui participent directement à son développement.

Son dynamisme le conduit à innover sans cesse en créant de nouveaux services et en bâtissant des institutions saines et solides.

Ainsi, le Mouvement Desjardins, ses dirigeants, son personnel mettent leur expérience et leur efficacité au service de millions de Québécois.

Caisses Populaires **Caisses d'économie**

mouvement desjardins

La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie • Le Groupe Desjardins, Assurances générales
• Assurance-Vie Desjardins • Fiducie du Québec • Société d'investissement Desjardins
• Crédit Industriel Desjardins Inc. • La Caisse centrale Desjardins du Québec

La pénétration du gaz et la nécessité d'une harmonisation des politiques énergétiques

par
Antoine Ayoub

Directeur du Groupe de recherche en économie de l'énergie.

On peut difficilement parler de la pénétration du gaz naturel sans tenir compte des multiples facteurs qui affectent actuellement et qui affecteront probablement dans le futur l'ensemble du système énergétique québécois.

En effet, au moment où l'option gazière est avancée comme étant une partie de la solution aux problèmes énergétiques du Québec, les prix mondiaux du pétrole brut semblent traverser une phase prolongée de stagnation, rendant ainsi le système canadien de tarification du pétrole et du gaz naturel très aléatoire et très fragile. Au niveau du Québec, l'existence de surplus considérable d'hydroélectricité ainsi que du mazout lourd complique encore plus la situation et exige, par conséquent, une intelligence claire des problèmes soulevés avant de passer à la recherche des bases d'une indispensable politique d'harmonisation énergétique.

Mais, d'abord et avant

tout, pourquoi faut-il que la part du gaz naturel passe, dans le bilan énergétique québécois, de 7,5% à environ 15 à 18%, en 1990? La réponse à cette question découle directement des problèmes que pose l'objectif de l'autosuffisance pétrolière du Canada. Non pas que cet objectif soit non souhaitable ou potentiellement impossible à atteindre, mais parce que la politique énergétique suivie par le Canada depuis 1973 le rend peu probable, au moins pour 1990. Plusieurs raisons sont à la base d'une telle prévision:

a) D'abord parce que la politique des prix pétroliers «made in Canada», pratiquée depuis 1973 et confirmée en gros par le Programme énergétique national (PEN), tout

en allant à l'encontre des principes d'une gestion efficace des ressources pétrolières canadiennes, a abouti à décourager le mouvement de substitution du pétrole par les sables bitumineux sur lequel on comptait pour assurer l'autosuffisance pétrolière. L'abandon des mégaprojets dans ce domaine est un indice clair dans ce sens.

b) En deuxième lieu, parce que l'hypothèse de base sur laquelle est éditée l'ensemble de la politique énergétique canadienne, à savoir l'augmentation continue du prix du pétrole international, s'est avérée inexacte. De telle sorte que l'effet attendu de cette hausse pour relancer le mouvement de l'exploration semble s'essouffier d'autant plus que les perspectives à moyen terme du prix international penchent plutôt vers le gel que vers la hausse.

c) En troisième et dernier lieu, l'approche lourdement bureaucratique et interventionniste du PEN semble décourager les initiatives privées et cela en dépit des multiples incitations et subventions à l'exploration. Ce découragement est encore plus visible pour les sociétés étrangères qui se sentent, à tort ou à raison, handicapées par la politique de canadienisation.

L'effet direct sur le Québec de l'éloignement de l'autosuffisance pétrolière canadienne est à l'évidence une augmentation de sa dépendance de sources d'approvisionnement en pétrole étranger. En effet, la diminution des approvisionnements pétroliers du Québec en provenance de l'Ouest et leur arrêt probable en 1985-86 auront comme conséquences d'abord une augmentation continue des importations pétrolières de l'étranger et, au stade ultime, la dépendance presque complète du Québec de sources pétrolières étrangères.

Même si l'on considère le scénario le plus favorable impliquant une diminution importante de la consommation pétrolière totale, résultat des économies d'énergie et d'une substitution massive de l'hydroélectricité, il n'en demeure pas moins vrai que le Québec serait obligé quand même d'importer de l'étranger environ 350,000 à 400,000 barils par jour en 1990 pour subvenir à ses besoins.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'émergence de l'option gazière dont l'objectif est double: d'une part diversifier davantage les sources d'énergie proposées aux Québécois et, d'autre part, augmenter la sécurité des approvisionnements du Québec en diminuant sa dépendance envers le pétrole étranger. Cette option paraît d'autant plus cré-

dible que les réserves gazières du Canada sont de loin supérieures aux réserves pétrolières classiques et au moment où les réserves importantes des sables bitumineux restent pratiquement inexploitées pour les raisons que j'ai indiquées plus haut.

Si la raison de l'option gazière peut ainsi aisément être justifiée par les considérations touchant la sécurité des approvisionnements que je viens d'évoquer, la question cruciale qui se pose immédiatement est de savoir si le contexte énergétique actuel et prévisible du Québec est favorable à une expansion du rôle du gaz naturel.

Sur ce plan, quatre facteurs doivent être pris en considération si l'on veut dégager une image la plus claire possible de la situation tout en soulignant, à l'avance, que tous ces facteurs sont entourés par une certaine dose d'incertitude provenant de l'enchevêtrement très complexe entre des variables dont la plupart sont difficilement contrôlables ou prévisibles à l'avance.

Le premier de ces facteurs est l'évolution du prix international du pétrole. En effet, à l'inverse de ce qui s'est produit dans la décennie précédente, la plupart des observateurs croient aujourd'hui que le marché international du pétrole brut sera un marché de demandeurs durant toute la décennie 80. Cela veut dire, d'abord, que l'offre disponible sera en général plus importante que la demande et, ensuite, que les prix seront stables ou ne connaîtront qu'une légère augmentation en termes réels.

J'avais moi-même pris le risque, il y a quelques mois, de présenter à cet égard des prévisions chiffrées qui jusqu'en 1985, le prix de référence OPEP sera gelé à son niveau de \$34 US le baril; après cette date, ce prix augmentera d'abord au même taux que l'inflation (1985-87), et ensuite en termes réels (1987-90). La moyenne de la hausse des prix en termes réels ne dépassera pourtant pas 1% pour l'ensemble de la période 1985-90. Bien entendu, ces prévisions valent pour autant que les événements politiques, toujours possibles mais toujours difficiles à prévoir, ne viennent bouleverser complètement la situation.

Cette tendance à la baisse des prix internationaux, si elle se vérifie, aura deux répercussions sur la situation énergétique des pays consommateurs: d'une part, elle augmentera la compétitivité du pétrole par rapport aux autres sources d'énergie et, d'autre part, elle risquera de retarder l'émergence de sources substituées à coût égal ou supérieur au prix actuel du pétrole. Même si le Québec est, actuellement, «déconnecté» du prix international du pétrole, il subit indirectement ses effets par le biais de la politique canadienne des prix.

D'où l'importance de cette politique comme deuxième facteur influant sur la pénétration du gaz naturel. Selon les indications du PEN et des accords Ottawa-Edmonton, le prix canadien du pétrole ancien devrait augmenter régulièrement jusqu'à ce qu'il atteigne 75% du prix mondial en 1986. Le prix du gaz naturel serait indexé au prix du

pétrole canadien au niveau de 65%.

Or, devant le gel du prix international du pétrole, le prix canadien atteindra les 75% cette année et non plus en 1986. Quelle va être la politique fédérale en matière de prix une fois ce pourcentage atteint? La réponse à cette question — qui reste ouverte — aura des conséquences évidentes sur l'ensemble du système énergétique canadien et québécois. Le scénario le plus favorable à la substitution simultanée du gaz naturel et de l'hydroélectricité au pétrole serait une augmentation du prix du pétrole canadien au niveau international en abolissant la barrière des 75% accompagnée d'un gel, pour deux ou trois ans, du prix du gaz naturel au niveau qu'il aura atteint en 1983. D'autres scénarios peuvent, évidemment, être imaginés selon le poids que l'on donne aux objectifs multiples de la politique énergétique. Une chose, en tout cas, demeure évidente: l'incertitude au sujet de l'évolution des prix pétroliers et gaziers au Canada après 1983 introduit un élément perturbateur dans l'ensemble du système énergétique.

Le troisième facteur est l'existence de surplus cycliques de mazout lourd au Québec. Or, le fait que le mazout lourd constitue un produit joint dérivé de l'opération du raffinage, donne une marge de manœuvre considérable aux raffineurs par rapport au gaz et à l'électricité, surtout dans un marché énergétique qui se rétrécit et qui, par conséquent, ouvre la voie à une forte concurrence. On évalue ce surplus à quelque 46,000 barils par jour en 1986, soit l'équivalent de toutes les ventes de gaz naturel de Gaz Métropolitain pour 1981. Le moyen le plus radical pour diminuer ce surplus aurait été sa «revalorisation» par une modification technologique importante de la structure du raffinage. Malheureusement, cette voie — qui fut à l'origine du projet CAR-MONT — n'a pas abouti étant donné la situation financière extrêmement difficile du secteur de raffinage non seulement au Québec et dans l'est du Canada, mais aussi partout dans le monde.

Des voies alternatives doivent donc être suivies si l'on veut diminuer l'attrait qu'exerce, surtout pour le consommateur industriel, cette source d'énergie dont le prix est tellement flexible qu'il peut constituer une arme redoutable contre le gaz et l'électricité dans une stratégie de vente agressive et à court terme. Mais, toutes ces voies alternatives (normes écologiques, encouragement à l'exportation, incitation à l'utilisation des pétroles légers pour le raffinage, etc.) exigent des interventions combinées des deux paliers de gouvernement.

Le quatrième et dernier facteur qui doit être pris en considération est l'existence de surplus d'électricité. Je n'ai pas besoin de m'étendre longuement sur ce sujet qui a été très popularisé ces derniers mois, ni d'examiner les résultats des prévisions successives sur la dimension de ce surplus et de son étalement dans le temps. Deux faits demeurent, toutefois, évidents: d'une part, la production et la commercialisation de l'hydroélectricité est

d'une importance capitale pour le Québec tant sur le plan financier, économique et de l'emploi; d'autre part, la sécurité des approvisionnements à moyen et à long terme que j'ai évoquée au tout début exige un recours certain au gaz naturel.

Devant une telle situation, il faut nécessairement trou-

ver un accommodement temporaire entre ces deux réalités d'autant plus que la concurrence potentielle entre le gaz et l'électricité n'est peut-être que pour le moyen terme. Un tel accommodement ne paraît pas impossible si l'on tient compte du fait que la diminution de la demande d'électricité, comme d'ailleurs de l'énergie en gé-

néral, est un phénomène lié en partie à la récession économique et en partie aux économies d'énergie. Pour des raisons méthodologiques diverses, il est actuellement difficile d'isoler statistiquement les effets sur la demande de chacun de ces deux éléments. Il est donc très possible que la reprise

Voir page 18: Gaz

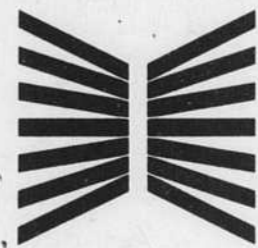
Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat à la science et à la technologie

PROGRAMME EXPÉRIMENTAL DE SOUTIEN À L'EMPLOI SCIENTIFIQUE

Nature du programme: Créer 40 nouveaux emplois en R-D industrielle pour des diplômés de sciences naturelles ou de génie depuis moins de trois (3) ans, qui sont citoyens canadiens ou immigrants reçus et résidents permanents du Québec, et qui peuvent s'exprimer en français.

Modalités de participation: Chaque emploi, créé pour une durée minimum de trois (3) ans, devra ajouter aux effectifs scientifiques de l'entreprise et recevra en retour une subvention correspondant à 70% du salaire pour la première année et 30% pour la seconde. Les demandes doivent être présentées par des entreprises du secteur manufacturier ou celui des services, un institut ou un centre de recherche non universitaire, et seront évaluées dès leur réception. Les subventions seront accordées au fur et à mesure selon les disponibilités du Programme.

Pour informations: tél.: (418) 643-7999



Imasco

Tabacs

Imperial Tobacco
General Cigar

Restaurants

Hardie's
Burger Chef

Produits alimentaires

Anco
Biscuits Montmagny
Grissol
Lido
Taillefer
Unico
Viau

Commerce de détail

Pharmaprix
Shoppers Drug Mart
Embassy Cleaners
UCS
Au Masculin
L'Oiseau Blanc
Lampighter
Cavalier China & Gift Shops
The Tinder Box International
Arlington Sports
Collegiate Sports

Une présence croissante dans l'économie canadienne

Imasco Limitée, 4 square Westmount, Montréal H3Z 2S8

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

En route vers une formation de haut calibre avec les

Certificats de relations industrielles

Deux programmes d'études de 30 crédits chacun, offerts le soir, à temps partiel

Objectifs

Le premier certificat vise à:

- fournir des connaissances de base, théoriques et pratiques, dans les secteurs de l'administration du personnel et des relations de travail;
- favoriser le développement d'aptitudes professionnelles.

Le deuxième certificat offre à ceux qui détiennent le premier certificat de relations industrielles, une formation de base théorique et pratique plus large, et vise à leur faciliter l'acquisition de méthodologies utiles dans leur tâche professionnelle et lors d'études avancées. Muni de ces deux certificats, l'étudiant peut compléter un baccalauréat spécialisé en relations industrielles.

Admission et inscription: trois fois par année.

Renseignement:
Tél.: 343-6090

CID... un partenaire de l'entreprise

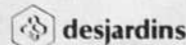
spécialisé dans le financement des PME

Des projets d'expansion, d'acquisition ou de modernisation?

Quel que soit le genre de votre entreprise, petite ou grande, industrielle ou commerciale, vous trouverez CID partout au Québec, en mesure d'élaborer avec vous le mode de financement idéal: prêt à terme ou location-financement.

CID, votre partenaire financier fiable et concurrentiel.

Siège social
1, Complexe Desjardins
Bureau 1204
Montréal (Québec)
H5B 1B2
Téléphone: (514) 281-7650
Ligne directe: 1-800-361-8421



VISION

Nous avons notre façon bien à nous d'envisager l'avenir. Cette vision spéciale a guidé notre politique de diversification et d'expansion mondiale et nous a placés parmi les leaders du marché international des textiles. C'est en regardant l'avenir que nous avons parcouru la route entre les simples tissus et les géotextiles. Entre le Canada et l'Europe. Entre une seule usine et 40 installations d'avant-garde. Notre vision de l'avenir nous mènera encore loin!

dominion textile inc.
Une présence quotidienne dans votre vie.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Relations de travail

Rien ne laisse prévoir une amélioration

COMME 1982, l'année qui commence s'annonce éprouvante pour les travailleurs canadiens qui suivent anxieusement les oscillations de l'économie.

par Paule des Rivières

Même si les 12 derniers mois ont probablement marqué un sommet dans les concessions salariales, rien ne laisse prévoir pour l'avenir un assainissement dans les relations de travail au pays. Généralement, peu de syndicats et d'employeurs ont emprunté les sentiers inédits qu'aurait pu leur inspirer dans la négociation des conditions de travail, la récession.

Le nombre d'arrêts de travail n'en a pas moins diminué sensiblement au cours de l'année qui vient de prendre fin, spécialement au Québec, où la baisse est de 40% par rapport à 1981. Par contre, l'Ouest du pays s'est familiarisé avec une habitude de grève jusqu'à lors peu répandue, conséquence de la fin du boom économique dans cette région.

Selon les statistiques fédérales, pour les sept premiers mois de 1982, (et rien n'indique de changement ma-

jeur pour le reste de l'année) 436 grèves ou lock-outs se sont produits au Canada, (touchant 155,579 travailleurs) contre 738 impliquant 250,000 travailleurs en 1981.

Le Québec n'est plus le champion des arrêts de travail et pour les sept premiers mois de 1982 il a perdu 568,000 jours-personnes, comparativement à 1,407,000 en Ontario.

On aurait tort de croire cependant que cette relative tranquillité dissimule une nouvelle tendance à la paix syndicale-patronale. Elle traduit néanmoins le refus des syndicats de suivre les exhortations de leurs chefs, dont les discours sont restés figés. Au Québec par exemple, les syndicats de la fonction publique n'ont pas réussi à convaincre leurs 325,000 membres de faire la grève à l'automne pour protester contre les coupures de salaires qu'ils ont commencé à su-

bir. Ils comptent cependant se reprendre dans les semaines qui viennent, vers le 24 janvier, etsi cela se produisait, un affrontement majeur est à prévoir, vu les avertissements du gouvernement qui tendra d'empêcher la grève, et ne réussira pas nécessairement.

Dans le secteur privé, qui incidemment s'éloigne du secteur public qu'il considère relativement confortable avec sa sécurité d'emploi, quelques secteurs pourraient être chauds cette année, dont le commerce (Steinberg et Provigo), la métallurgie et le vêtement au Québec.

En Colombie-Britannique l'industrie de la forêt et du bois emploie plus de 35,000 personnes dont les contrats expirent en juin.

Mais le nombre de grandes conventions collectives qui viennent à échéance cette année est moins important qu'en 1982. Une des raisons est que les mesures de contrôle des salaires du gouvernement fédéral et du gouvernement ontarien limite, c'est le moins qu'on puisse dire, la négociation.

Les limites fédérales des 6 et 5% visaient 500,000 employés du gouvernement et des sociétés de la Couronne; pour certains groupes, par exemple les 180,000 commis et hommes de métier affiliés à l'Alliance de la fonction publique, les hausses de 12% déjà négociées avant les contrôles passent à 6% cette année.

Pour d'autres, les négociations prévues n'auront tout simplement pas lieu, parce que sans les exlure, la loi sur les contrôles dispose de l'essentiel. Et enlève le droit de grève.

En Ontario également les mesures de contrôle tuent dans l'oeuf les négociations prévues cette année. Elles prévoient des hausses de 5%. Des exceptions existent cependant pour les bas salaires... et les moins bas. Par exemple, les médecins ont été invités à participer aux contrôles mais devant leur refus le gouvernement est resté coi. L'Association médicale de cette province n'a jamais répondu à la requête que le gouvernement lui a fait parvenir à cet effet.

C'est d'ailleurs avec ce genre de comportement en tête que le Congrès du travail du Canada, qui regroupe plus de deux millions de syndiqués, pense que le gouvernement est le premier responsable de l'hostilité patron-syndicat. «Ils (les gouvernements) n'ont aucune idée, disait récemment la vice-présidente, Mme Shirley Karr, du mal qu'ils ont fait depuis 12 mois au pays; ils ont détruit les relations qui

commençaient à se bâtir entre travailleurs et employeurs».

Quoiqu'il en soit, cette année encore, les prévisions sont peu encourageantes. Le Conference Board prévoit pour 1983 des hausses de salaires moyennes jusqu'à 8% pour les syndiqués et les cadres et d'environ 6,5% pour les non syndiqués, soit la grande majorité des travailleurs canadiens, avec un taux d'inflation qui pourrait tourner autour de 7,7%.

Cette prévision se compare péniblement avec l'année 1982, au cours de laquelle les hausses de salaires moyennes ont été de 10% environ.

Pour M. Jim Frank, du Conference Board, il ne fait aucun doute que les travailleurs non syndiqués ne pourront vaincre l'augmentation des prix.

«Cette année encore, dit-il, l'enjeu de la partie est l'argent».

Ceci dit, il reconnaît que les travailleurs auront fort à faire en 1983 pour protéger la durée de leur semaine de travail et certains gains antérieurs, comme les congés payés. Les travailleurs unis de l'automobile de GM n'ont pas renoncé à 10 congés payés pour obtenir des hausses de salaires de 9% et de 7,2%?

En fait, dans plusieurs secteurs de l'industrie privée, les syndicats tentent d'obtenir d'abord la sécurité d'emploi, non seulement parce que la protection du revenu devient problématique mais parce qu'un bon

salair ne vaut plus grand-chose quand survient la fermeture. La nouvelle tendance est telle qu'à Québec, le Bureau de recherche en main-d'oeuvre mène une étude pour voir si il est vrai que la sécurité d'emploi, la sous-traitance et l'application des règles d'ancienneté lors de mises à pied sont maintenant placées en tête de liste lorsque vient le temps de la négociation.

Cela s'est notamment vérifié dans le textile, secteur mou durement touché par la crise, où l'année dernière les travailleurs ont fait inclure une clause sur l'ancienneté pour régir les mises à pied.

Et pour cause. Le secteur manufacturier canadien a connu la pire performance du monde occidental industrialisé en 1982.

Dans l'ensemble des secteurs au pays, et pour les 11 premiers mois de 1982, pas moins de 1,240,000 personnes ont été mises à pied. Alors qu'en début d'année, une fermeture faisait les manchettes des journaux, les mises à pied sont devenues si on peut dire presque banales, tant elles sont fréquentes.

Les gouvernements n'ont pas voulu intervenir en obligeant les entreprises à justifier leurs fermetures. Au Québec, le gouvernement a encore retardé la loi qu'il avait promise il y a très longtemps, parce qu'il n'avait pas l'argent nécessaire. Et pour ne pas indisposer les entreprises qui crient à chaque contrainte additionnelle.

De la même façon, les centrales syndicales québéco-

ses ont échoué dans leur tentative d'obtenir une réforme du code du travail qui leur aurait assuré de nouveaux membres, en permettant la syndicalisation par secteur et en obligeant le regroupement des employeurs pour la négociation. (par exemple dans les restaurants).

Car, bien que la photographie canadienne du membership syndical n'indique pas de chute dans la main-d'oeuvre syndiquée, certains secteurs ont connu des baisses dramatiques de cotisants, à cause des fermetures et, dans l'ensemble, même dans le secteur public, les organisations syndicales ont «tiré le

diabole par la queue». Les secteurs de la métallurgie, du textile et de la construction ont été durement éprouvés.

Dans le secteur public, les syndicats n'ont souvent pu obtenir de leurs membres une hausse de cotisations et certains comme le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (38,000 membres), ont réduit de 10% les frais de déplacement de leurs délégués.

Dans la métallurgie, la Confédération des syndicats nationaux se retrouve avec la moitié des cotisants qu'elle attendait et sur le plan national, M. Gérard Docquier, vice-président du Congrès du

travail du Canada et directeur des Métallurgistes unis d'Amérique déclarait récemment qu'il avait perdu 75,000 de ses 200,000 membres cotisants.

Les changements technologiques sont une autre source de préoccupation générale qui affectent les emplois et les syndicats voudront de plus en plus avoir leur mot à dire dans leur implantation.

Pourtant, ils attendent au moins autant des gouvernements dans ce domaine (pour protéger les emplois) que de la négociation, ce qui peut s'expliquer si on sait que

Voir page 27: Travail

Faits saillants


■ le Conference Board prévoit des hausses de salaires moyennes de 8% en 1983; pour les travailleurs non-syndiqués, les majorations seront plus près de 6,5%, soit bien en deça de l'inflation;

■ de plus en plus, la protection de l'emploi devient aussi importante, dans les négociations entre patron

et syndicats, que la protection du revenu;

■ le fossé s'est élargi entre les travailleurs du secteur privé et du secteur public; ces derniers, malgré les mesures d'austérité et de contrôle qui les ont frappés, sont encore, avec leur permanence d'emploi plus avantageux que leurs collègues.

- financement de projets
- fusions et acquisitions
- aviseurs financiers
- marché international



FIRST BOSTON (CANADA) LIMITÉE
1155 ouest, boulevard Dorchester
Montréal H3B 2H7 (514) 871-1561

UNE BANQUE D'AFFAIRES

POUR L'INDUSTRIE.
POUR LE COMMERCE.
POUR L'ENTREPRISE.

Banque à charte canadienne, la Société Générale (Canada) est à votre service.

À vous de profiter de notre expertise de grande banque française et internationale, ici-même chez vous, pour vos financements d'affaires domestiques et internationaux.

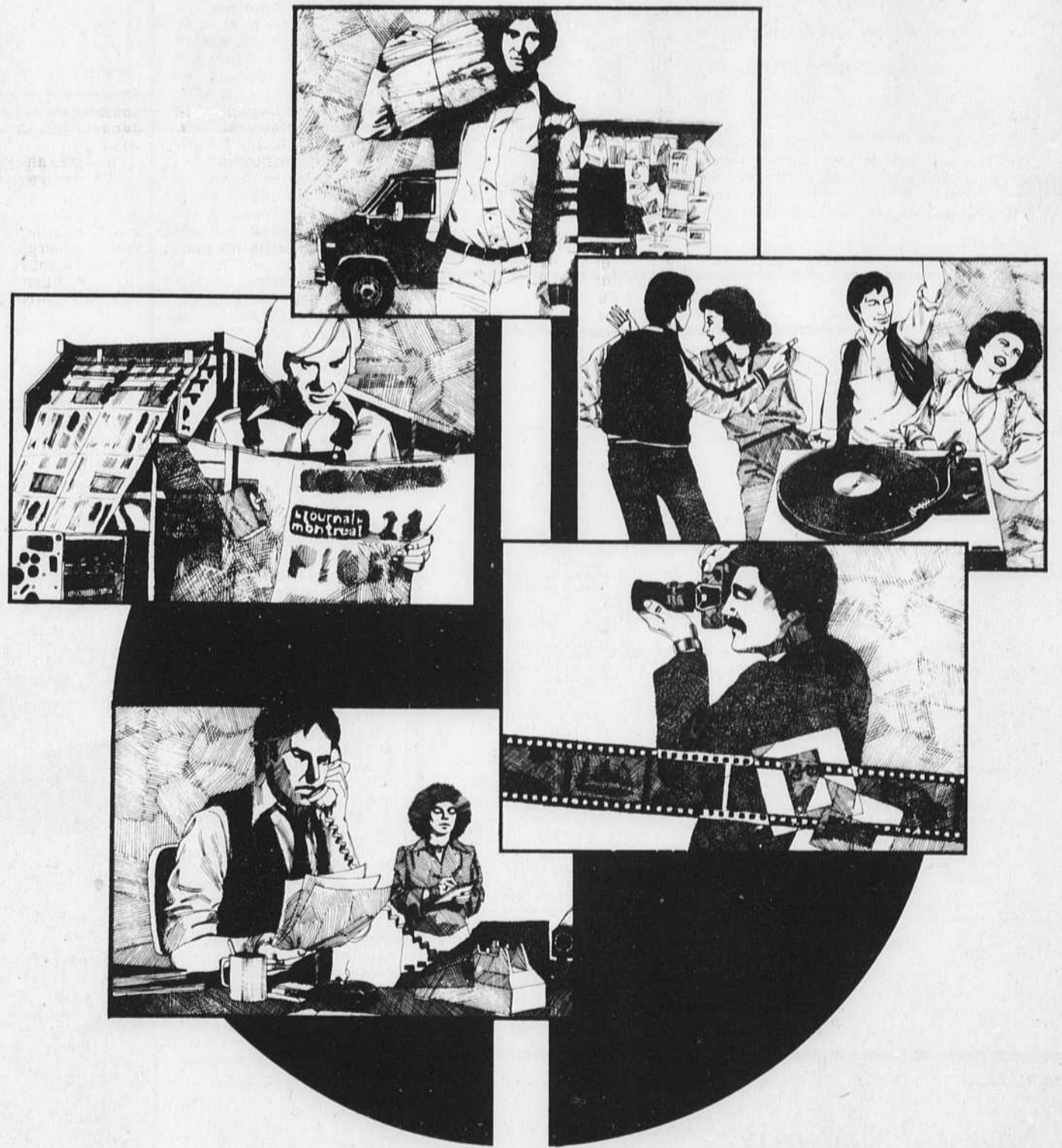
Nous offrons aussi un service spécialisé de location industrielle par l'entremise de notre filiale: Crédit-Bail Société Générale (Canada) Inc.

UNE BANQUE D'AFFAIRES
UNE BANQUE D'AFFAIRES
UNE BANQUE D'AFFAIRES
UNE BANQUE D'AFFAIRES
UNE BANQUE D'AFFAIRES



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (CANADA)

Montréal (514) 875-0330 Québec (418) 529-4505
Toronto (416) 364-2864 Calgary (403) 265-3305 Edmonton (403) 482-6925 Vancouver (604) 689-2444



Quebecor inc.

UNE PRÉSENCE QUOTIDIENNE
DANS LA VIE DE CHACUN

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'industrie minière du Québec face au redéploiement de l'économie mondiale

Pour la deuxième année consécutive, l'industrie minière du Québec a enregistré en 1982 une baisse de ses activités de production et d'expéditions.

par Serge Moussaly Professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi.

expéditions et la rentabilité des entreprises minières ont été peu affectés par la précédente récession.

Le cas type à considérer dans l'évolution de la rentabilité de l'industrie est précisément celui de l'IOC, qui a enregistré une hausse continue de ses profits et de ses ventes de 1976 à 1981 inclusivement.

Mais cette performance n'a pas pesé lourd dans le processus décisionnel de l'IOC relativement aux perspectives d'avenir qu'une entreprise privée doit considérer à la lumière des changements anticipés sur le plan du marché mondial.

De toute évidence, l'éva-

luation des performances du secteur minier québécois face à la crise actuelle doit donc remonter au mouvement de fond qui modifia dès le début des années 70 à la fois la position concurrentielle du Québec donc comme fournisseur de produits miniers et ses filières de distribution qui passent principalement par celle de l'économie américaine.

C'est dans cette perspective que nous proposons d'interpréter les résultats de l'exploitation minière en 1982, en postulant la nécessité d'une reconversion structurelle de cette industrie comme condition préalable à une nouvelle reprise dans la décennie à venir.

En 1982, la prolongation de la récession aux États-Unis, et en particulier dans les secteurs liés à la métallurgie (construction, industrie automobile), combinée à la dépression des prix amorcée dès le troisième trimestre de 1981, ont eu pour effet de réduire le niveau des activités de production et de transformation primaire des minéraux ferreux et industriels, ainsi que ceux de l'amianté et du ciment.

Cela confirme l'affaiblissement de la position concurrentielle du secteur minier compte tenu de la rigidité de sa filière de distribution américaine d'une part, et des changements survenus dans les réseaux d'approvisionnement en minerais et métaux au sein de l'économie américaine et à travers le monde d'autre part.

respectivement) en dépit de la baisse relative des prix.

L'année dernière, le secteur du minerai de fer et du fer de fonte a enregistré une forte baisse en raison du marasme de la sidérurgie américaine et canadienne: pour les 10 premiers mois de 1982, comparativement à la même période en 1981, le minerai de fer expédié totalise 11,6 millions de tonnes comparativement à 15,1 millions en 1981 (baisse de 24%), tandis que le fer de fonte recule de 10% en volume: 385,101 tonnes contre 426,017 tonnes en 1981.

Pour saisir encore plus l'impact à la baisse du secteur minier québécois, il faut toutefois la considérer relativement à la position des produits miniers dans les exportations du Québec. On constate alors que depuis 1973, cette position ne cesse de reculer en valeur relative, passant de 26,8% à 14,9% en 1981.

En dépit de son orientation exportatrice, le secteur minier québécois n'arrive donc pas à suivre la tendance générale des exportations.

Pour éclairer cette interrogation, il convient d'examiner la causalité de la crise actuelle: les grandes lignes de force du redéploiement économique qui s'effectue à l'échelle mondiale depuis une quinzaine d'années environ, accompagné d'une transformation en profondeur des mécanismes de régulation du système économique mondial dans son ensemble.

■ l'endettement excessif des nouveaux pays industriels à croissance rapide (une quinzaine totalisant 500 millions d'habitants environ);

■ son corollaire: des fortes pressions déflationnistes s'exerçant à tous les niveaux de la filière métallique.

Il faut remonter vers la fin des années 60 pour situer la cause principale de la crise mondiale actuelle, considérée à travers les fortes pressions déflationnistes qui s'exercent sur le marché des ressources minières en premier lieu, tout comme sur l'ensemble des produits de la filière métallique à l'échelle mondiale.

Cet impératif s'expliquait en partie par le rétrécissement du marché sidérurgique européen et japonais, qui connaissait sa première crise de surproduction. Le ralentissement du taux de croissance des pays industriels, associé à la demande endogène, justifiait ce redéploiement, dont une des conséquences fut le renversement des inégalités de crois-

sance entre le noyau industriel des pays développés (3% en moyenne par an) et leur périphérie nouvelle (6% en moyenne de taux de croissance annuel réel). Pour garantir la continuité de cette nouvelle impulsion du système économique mondial, deux conditions requises s'imposaient:

■ la première est relative au développement de l'instrument monétaire mondiale, qui prendra en charge le financement à un rythme accéléré des projets de développement dans cette nouvelle périphérie industrielle disposant d'une force de travail de grande envergure;

■ la seconde condition réside dans la mise en valeur simultanée de nouvelles sources d'approvisionnement en matières premières nécessaires à l'expansion de la nouvelle filière métallique, qui se développait à la fois au centre (les pays développés) et à la périphérie (les pays à croissance rapide).

Deux conséquences majeures résultaient de ce double mouvement:

■ d'une part, le déclasserement de la position concurrentielle qu'occupaient les pays fournisseurs de ressources de base au sein des pays développés, dont le Canada;

■ d'autre part, la pénétration accélérée des exportations de nouveaux pays industriels ou fournisseurs de matières premières au sein des marchés mondiaux, y compris celui des États-Unis. Cette pénétration a provoqué

l'éclatement de la filière métallique relativement à sa composition internationale et à ses circuits d'intégration.

Ce processus dépendait essentiellement du développement de l'instrument monétaire international (la monnaie internationale) qui servait de catalyseur à l'expansion de la croissance des pays industriels de la périphérie. La dynamique inflationniste des années 70 fut le résultat direct de ce double mouvement qui réglait les échanges mondiaux.

C'est ainsi que le premier choc pétrolier (1974) qui s'est

traduit par une ponction de \$100 milliards du PIB mondial fut presque entièrement supporté par les pays industriels à croissance rapide et par les autres pays sous-développés du tiers-monde. Les pays développés de leur côté n'ont été guère affectés par la première pression déflationniste qu'exerça la hausse du prix du pétrole.

Soulignant la signification profonde de l'inconséquence de la conduite adoptée par les pays développés à l'égard du premier avertissement que constituait le choc de 1974, Alain Cotta (1) attribue

la responsabilité du processus inflationniste qui déboucha sur la crise actuelle à l'endettement excessif des pays industriels et miniers de la périphérie et au développement accéléré de l'offre monétaire internationale (monnaie internationale) qui continuait à financer les projets industriels et miniers nonobstant les deux chocs pétroliers successifs:

«... en 1978, l'endettement de tous les pays non industrialisés atteignait \$250 milliards. Il est évident que l'économie mondiale ne peut

Voir page 27: Mines

AUX ANNONCEURS Les cahiers spéciaux du Devoir Le Devoir publiera son cahier spécial L'année mondiale des communications le 3 mars prochain Réservations: Francine Gingras, 844-3361 LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1



RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Représentation à travers le Canada par :

DOANE RAYMOND associés

Représentation internationale par :

Grant Thornton International

MARTINEAU WALKER

AVOCATS

George A. Allison, c.r. Guy Gagnon, c.r. J. Lambert Toupin, c.r. Bertrand Lacombe Richard J.F. Bowie Gérard A. Lacoste Maurice A. Forget Roland Forget Lawrence P. Yelin André T. Mica André Laroche Jean Lemelin Louis Bernier Wilfred Claude Décarie Andrea Francoeur Micas Claude Déry Graham Nevin André Durocher Richard J. Clare Eric M. Maidoff David Powell Robert Paré David W. Boyd Daniel Picotte Lucie J. Roy Joy Goodman-Mailhot Mark D. Walker R. Andrew Ford Louise Coburn Michel C. Novak Merle Wertheimer

Roger L. Beaulieu, c.r. André J. Clermont, c.r. Roger Reinhardt F. Michel Gagnon Jack R. Miller Robert M. Skelly Richard Martel Pierrette Raye David W. Salomon Claude Brunet David L. Carron Ross J. Hourke Jean-François Buffoni Robert B. Isserman Donald M. Hendy Paul B. Bélanger Jean Masson Gilles Carri Alan Contant Xeno C. Martin Reinhold G. Grudev Richard LaCourse Pierre J. Desautiers Claude Paré C. Anne Hood-Metzger Marc L. Pasquet George Artiman George J. Pollack Luc R. Beaulieu Barbara L. Novak Marc Généreux

Peter R.D. MacKell, c.r. Robert A. Hope, c.r. Jean H. Lafleur, c.r. C. Stephen Chasseley Serge D. Tremblay James G. Wright Stephen S. Heller Claude LeClerc Serga Fortin Jean-Pierre Bussières Serge F. Guette Michel Longpré Michel Messier Marc Nadon Raymond Trudeau François Rolland Dennis P. Griffin Robert Hackett Marie Giguère Ronald J. McRobie Yves Séguin Marie-France Bich Brigitte Guoin Jacques Riouette Lise M. Bertrand Michael E. Goldblom John A. Coleman Lioba Shell Marc-André G. Fabien Louise H. Séguin Guy Leblanc

Le Bâtonnier Jean Martineau, C.C. c.r. L'Honorable Alan A. Macnaughton, C.P. c.r. Fernand Guertin, c.r.

Robert H.E. Walker, c.r. Le Bâtonnier Marcel Cinq-Mars, c.r. Sydney Lazarovitz, c.r.

Montréal Bureau 3400 La Tour de la Bourse C.P. 242, Place Victoria Montréal, Canada H4Z 1E9

Québec Bureau 1100 Edifice La Laurentienne 425, rue St-Amable Québec, Canada G1R 5E4

Toronto Stapeis & Sewell Bureau 6200 First Canadian Place Toronto Canada M5X 1A4

Télex: Montréal 395-3535 - Code Régional 514 Québec 687-3326 - Code Régional 418

Sans frais d'interurbain (Montréal) 1-800-361-6266 Sans frais d'interurbain (Québec) 1-800-463-2857 Adresse télégraphique - CHABAWA Télex 05-246 10 BUOY MI Belinographe (514) 395-3517

Maheu Noiseux

COMPTABLES AGRÉÉS

2, COMPLEXE DES JARDINS, BUREAU 2600 C.P. 153, MONTRÉAL, H5B 1E8

TÉL.: (514) 281-1555 TÉLEX: 055-60917

BUREAUX A OTTAWA, HULL, HAWKESBURY, ROUYN VAL D'OR, AMOS, LASARRE, TIMMINS, MONTRÉAL, LAVAL, QUÉBEC, STE-FOY, LEVIS, SAINT-ANSELME, THEFTORD-MINES, LAC MEGANTIC, MONCTON, CAMPBELLTON ET FORT LAUDERDALE

SOCIÉTÉ NATIONALE MAHEU NOISEUX-COLLINS BARRON BUREAUX A VANCOUVER, CALGARY, EDMONTON, WINNIPEG, TORONTO, HALIFAX ET AUTRES VILLES DU CANADA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE FOX MOORE INTERNATIONAL

Chartier & Moissan Associés

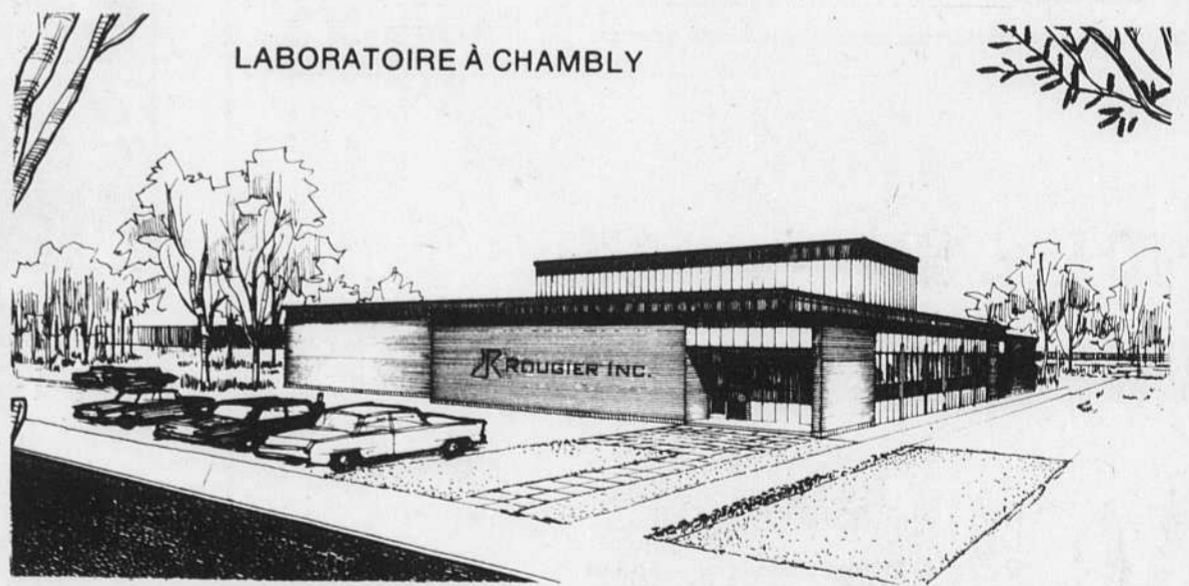
COURTIERS D'ASSURANCES

50 rue Crémazie Ouest, Bureau 811, Montréal, H2Y 2T5 — 384-9660

Un groupe pharmaceutique

authentiquement canadien

Rougier inc.



et ses filiales

Desbergers Ltée

Laboratoire NADEAU Ltée

WELCKER-LYSTER Ltée

RODECA Inc.

La Cie J.L. MATHIEU Ltée

Institut ROSELL Inc.

LABORATOIRE À MONTRÉAL



Siège Social: 8480 boul. St-Laurent, Montréal, Qué.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Développement régional

L'année qui commence sera capitale

par
Marie-Agnès Thellier

L'ANNÉE 1983 sera si cruciale en développement régional que, d'ici quelques années, les résultats des dizaines d'actions amorcées et de réflexions poursuivies cette année auront radicalement transformé la manière dont on se préoccupe aujourd'hui de développement régional.

Non seulement verra-t-on se préciser un nouveau découpage des régions mais la redistribution des rôles joués par les différents intervenants dans le développement régional sera au cœur de plusieurs débats tandis que davantage d'actions concertées émergeront du milieu, pour se traduire éventuellement par la signature de véritables «contrats de développement» entre une petite région et l'État.

Dans le bouillonnement qui caractérise aujourd'hui plusieurs «capitales régionales», de nombreux comités ainsi que les cabinets ministériels à Québec et à Ottawa, plusieurs faits prouvent l'importance de l'année 1983 en développement régional:

■ Plusieurs régions administratives (Québec, Mauricie-Bois-Francis, Saguenay-Lac-Saint-Jean, bientôt Estrie)

ont enclenché un sérieux travail de mobilisation et de réflexion dans les sous-régions autour d'un «Sommet régional» qui se tiendra généralement cette année. Le même effort de concertation se retrouve dans des régions plus petites, dans le cadre d'une municipalité régionale de comté, ou dans des régions qui ne sont pas reconnues officiellement comme telles, comme celle de De Lanaudière. Milieux d'affaires, agents sociaux, élus locaux se regroupent autour d'un objectif commun.

■ Le gouvernement du Québec entreprendra en mai et juin, par l'intermédiaire du ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional, M. François Gendron, une vaste consultation sur un document d'une centaine de pages présentant des «Éléments de politique de développement régional».

Par les nouvelles structures qu'il propose et par l'articulation entre une quinzaine de régions de concertation et de développement

(les ex-régions administratives) et une centaine de régions d'appartenance (les municipalités régionales de comté), M. Gendron proposera «un nouveau rapport entre le gouvernement et les régions et une nouvelle dynamique pour l'élaboration d'une action commune», selon un membre de son cabinet. La responsabilité des élus en matière de développement régional augmentera avec l'implication des municipalités régionales de comté et avec la création d'un Conseil régional d'orientation au niveau de chaque grande région.

■ Le gouvernement fédéral se dotera dans chaque province de «perspectives économiques provinciales à moyen terme», sur lesquelles les provinces ne seront pas directement consultées, mais qui serviront de cadre à l'action et aux largesses fédérales. L'entrevue accordée par le ministre d'État au développement économique et régional, M. Donald Johnston, publiée aujourd'hui en première page de notre supplément sur les perspectives économiques 1983, est très explicite.

Pour le gouvernement fédéral, il s'agit de donner maintenant priorité à une perspective de «développement régional» après avoir longtemps préféré une stratégie de développement économique sectorielle. La nomination d'un coordonnateur fédéral du développement économique (M. Normand Plante au Québec) dépendant de M. Johnston et les changements administratifs et législatifs induits par la fusion entre le ministère de l'Expansion économique régionale et le ministère de l'Industrie et du Commerce traduisent déjà cette nouvelle approche.

■ Les négociations sur la nouvelle entente-cadre et sur la nouvelle génération d'ententes Canada-Québec, qui devront prendre le relais de l'actuelle entente cadre signée en 1974 et terminée fin mars 1984, devraient débuter sérieusement cette année. Actuellement, Ottawa et Québec négocient une entente spécifique pour la réalisation de la fameuse papeterie de Matane, pour laquelle un accord politique a été conclu il y a déjà deux ans.

La lenteur de cette dernière négociation, les positions de principe déjà prises

en mai dernier par les deux gouvernements, la stratégie adoptée par Ottawa, qui peut disposer de fonds beaucoup plus généreusement que Québec, laissent prévoir une négociation très difficile. Les difficultés économiques actuelles devraient cependant inciter chacune des régions à faire pression sur les deux gouvernements pour qu'un accord soit rapidement signé et que les millions, promis par Ottawa dans certains dossiers, soient effectivement versés.

■ Le gouvernement fédéral cherchera encore davantage à institutionnaliser sa présence et sa visibilité dans les petites régions... Il faudra suivre de près l'avenir des structures mises en place pour l'application de certains programmes fédéraux ainsi que la réalisation de certaines promesses de M. Trudeau ou de ses lieutenants. Dans l'Est du Québec,

le-Plessisville, Trois-Rivières-Shawinggan).

■ Enfin, le mouvement de décentralisation pourrait se développer, même si c'est encore timidement et marginalement. Trois ou quatre municipalités régionales de comté (dont celle de la Matapédia, peut-être une dans la région de Bécancour et une en Beauce) bénéficieront d'expériences-pilotes dans le domaine de la voirie tertiaire. La gestion de la voirie tertiaire est en effet l'un des trois secteurs où les ministères québécois pourraient se décharger de certaines de leurs fonctions au profit des élus locaux.

Les deux autres secteurs à décentraliser, repérés par le comité ministériel sur la décentralisation des activités gouvernementales, sont la promotion économique et touristique et l'équipement de loisir et de récréation. On voit déjà certaines municipalités de comté être priées de reprendre en main le commissariat industriel, jusqu'ici financé en partie par une ou plusieurs municipalités. C'est le cas par exemple dans la région s'étendant de Port-Daniel-Est à Percé (MRC Pabok) où certains souhaitent voir la MRC reprendre la Commission économique du secteur Port-Daniel-Percé. Le débat sur la décentralisation déjà entamé avec notamment l'Union des municipalités du Québec devrait se poursuivre cette année. La décentralisation a cependant été conçue par Québec dans le cadre plus large du développement régional et de l'aménagement, ce qui va élargir le débat et faire évoluer les mentalités.

■ Le développement économique régional ne viendra cependant pas directement de la transformation des structures, ni de l'intensité de l'affrontement Québec-Ottawa ou centralisateurs-décentralisateurs.

La concertation entreprise dans chaque région, si elle est préparée avec sérieux et conviction, peut cependant enclencher des actions aux retombées économiques certaines. Ainsi le Sommet du comté de Rimouski, qui s'est tenu en novembre dernier, a déjà amené une demi-dou-

zaine de dossiers de demandes de financements auprès du Fonds de développement régional ou du Programme expérimental de création d'emplois communautaires, deux fonds gérés par l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

L'idée de «contrats de développement» entre une municipalité régionale de comté (ou une région) et l'État pourrait cheminer à l'occasion des différents sommets régionaux et de la consultation sur la politique de développement régional. À partir des différentes priorités définies par la région elle-même, une entente serait conclue avec l'État pour leur réalisation concertée et planifiée.

Certaines régions disposent déjà d'atouts non négligeables: un conseil régional

de développement crédible, qui saura se transformer en conseils régionaux d'orientation sous la responsabilité des élus; un bureau régional de l'OPDQ actif qui traite une multitude de dossiers et connaît les hommes et le milieu régional. Sans même avoir besoin de cadre législatif, on voit déjà quelques initiatives de régionalisation, de

décentralisation et de concertation permanente.

Ainsi, par toutes les expériences qui se vivront sur le terrain des petites et des grandes régions, par les débats de fond qui vont s'intensifier, par l'urgence qu'impose la situation économique, l'année 1983 sera passionnante pour qui s'intéresse au développement des régions.

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT
À DOMICILE
844-3361

Un survol des régions

Le Devoir a commandé à des observateurs avertis, résidant dans les neuf régions québécoises, une analyse de la situation et des perspectives économiques de chaque région.

Ces textes seront publiés dans les prochaines semaines, dans le cadre de la chronique hebdomadaire sur le développement régional publiée chaque mercredi dans «Le Devoir économique».

on attend toujours le fameux «plan de développement de l'Est du Québec», promis le 4 mai dernier à Bonaventure par M. Trudeau.

Des comités et des stratégies ont été mis sur pied dans déjà une dizaine de petites régions québécoises. En plus de l'expérience pilote des Îles de la Madeleine, des structures existent d'une part dans les «zones désignées» par le Programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main d'œuvre (régions de Sept-Îles-Port-Cartier, de Sorel-Tracy, de Montmagny-L'Islet, de Thetford-Asbestos), d'autre part dans les «zones désignées» par l'Office canadien de renouveau industriel (régions de Valleyfield, Sherbrooke-Magoy, Drummondville, Victoriavil-

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique. Une telle offre n'est faite que par le biais du prospectus autorisé par la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Fonds
Immobilier
F.N.I.

Placez vos REER dans l'immeuble

Avec une participation dans le Fonds Immobilier F.N.I.

- vous vous protégez contre l'inflation en investissant dans des immeubles commerciaux ou industriels;
- vous pouvez mettre ces placements à l'abri de l'impôt en les versant dans un REER.

Les Investissements F.N.I. Inc.
4, Place du Commerce, porte 200
Île-des-Sœurs, Verdun (Québec)
H3E 1J4
514-769-4511

Une société du Groupe Lefebvre

L.D. 13.01.83.

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de sciences économiques

Certificat en sciences économiques

Le Département de sciences économiques de l'Université de Montréal offre un ensemble de cours (microéconomie, macroéconomie, monnaie et banques, finances publiques) en fin de journée et le soir menant à un certificat en sciences économiques.

Pour plus de détails, écrire au
Responsable de l'éducation continue
Département de sciences économiques
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
(514) 343-6540

NOTRE DYNAMISME:

VOUS SERVIR COMME PERSONNE!

Pour une meilleure gestion de vos affaires!

LA BANQUE D'ÉPARGNE

LA BANQUE personnelle

Toutes les 4 secondes

Toutes les quatre secondes, s'envole, quelque part dans le monde, un avion propulsé par des moteurs Pratt & Whitney, conçus et fabriqués ici, à Longueuil.

En fait, près de 60 pour cent de tous les avions civils à turbopropulseurs sont équipés de nos moteurs.

Pratt & Whitney Canada, la haute technologie canadienne au service du monde, dans plus de 130 pays.

UNITED TECHNOLOGIES PRATT & WHITNEY CANADA

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Pêche

Suite de la page 21

duits marins. À titre d'exemple, on a beaucoup comparé récemment les produits islandais et canadiens sur le marché de Boston, attribuant à une meilleure qualité les prix supérieurs de certains produits islandais. Mais on semble trop souvent ignorer que la qualité n'est qu'un condition nécessaire pour profiter de méthodes de mises en marché efficaces. Ainsi,

seules deux compagnies islandaises sont présentes sur le marché de Boston, comparées à une pléthore de petites compagnies canadiennes qui se font concurrence entre elles; en outre, ces deux compagnies disposent de filiales américaines qui peuvent racheter les produits islandais lorsque l'offre devient trop abondante. Pour les Islandais, la qualité n'est donc qu'un atout supplémentaire pour profiter d'une structure de commercialisation efficace.

Dans le cas particulier du Québec, ces ajustements devraient être facilités par la

présence d'un marché domestique capable d'absorber une bonne partie de la production. C'est le message que le gouvernement a voulu faire comprendre lors de la conférence du mois de mars sur la commercialisation. Certains détaillants, et en particulier les grandes chaînes alimentaires, semblent l'avoir compris, les producteurs aussi sans doute, mais bon nombre d'entre eux sont encore prisonniers de structures traditionnelles dont ils peuvent difficilement se départir. Peut-être le gouvernement devra-t-il dépasser le stade des suggestions?

Encore une fois, l'industrie de la pêche aura donc traversé une année difficile en 1982 et 1983 ne s'annonçant guère meilleure. Pourtant, cette industrie possède un fort potentiel de développement et des améliorations substantielles pourraient se manifester d'ici quelques années à condition que les intervenants trouvent rapidement le courage de procéder à tous les changements structurels qui s'imposent.

Notes:

(1) Statistiques des pêches maritimes du Québec, janvier-

août 1982 Bureau de la statistique du Québec, Québec, octobre 1982.

(2) Fisheries of the United States 1981. National Marine Fisheries Service, Washington, avril 1982.

(3) Fisheries Market News Report. Boston Pier National Marine Fisheries Service, Boston.

(4) Examen des pêcheries dans les pays membres de l'OCDE, 1981. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris 1982.

(5) Les pêches canadiennes - Revue Statistique annuelle, Statistique Canada, Ottawa.

(6) Fisheries of the United States 1981, op. cit.

YVON BOULANGER LIMITÉE

IMPRIMEUR DE DOCUMENTS MONÉTAIRES

2325 Dandurand

Montréal H2G 1Z9
Tél.: 273-7777

Air Canada réinvente la féerie du voyage

Si vous n'avez pas encore pris l'Intercontinental il y a quelque chose de l'Europe que vous ne connaissez pas.

Air Canada prend un nouvel élan. Le nouveau vol Intercontinental marque notre volonté d'expansion mondiale. Vers de nouvelles destinations. Vers un monde nouveau. Pour célébrer l'occasion, Air Canada donne un cachet unique à la qualité de son service entre le Canada et l'Europe.

L'Intercontinental en Première Classe.

Air Canada vous reçoit avec faste dans un salon exclusif. Prenez place dans un spacieux fauteuil-couchette et savourez sept plats gastronomiques servis dans la porcelaine, l'argent et le cristal.

Et ce n'est pas tout. L'Intercontinental Première Classe,

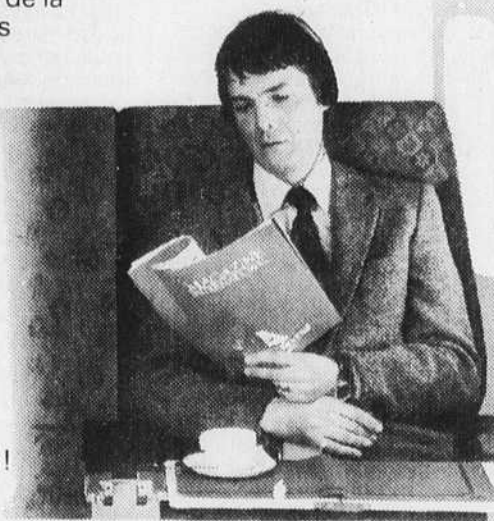
c'est aussi l'accès au Salon Feuille d'Érable, un comptoir d'enregistrement distinct, un ensemble de toilette Hermès en souvenir et même un cadeau-surprise.



L'Intercontinental en Classe Affaires.

Air Canada vous offre un espace et un cachet privilégiés. Allongez-vous, évoluez à votre aise.

Tous les plaisirs de la fine cuisine vous sont présentés dans un service de porcelaine. Grand choix d'apéritifs, de vins sélectionnés et de digestifs, gracieuseté d'Air Canada. Vous recevez également des écouteurs électroniques et un cadeau-surprise!



	Départ	Arrivée le lendemain
PARIS	mardi, mercredi, jeudi, vendredi à 20h30	9h20
LONDRES	lundi, samedi, dimanche à 21h40	9h05
ZURICH	vendredi, samedi à 20h05	9h20

Ces trois destinations sont des portes ouvertes sur l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe de l'Est.

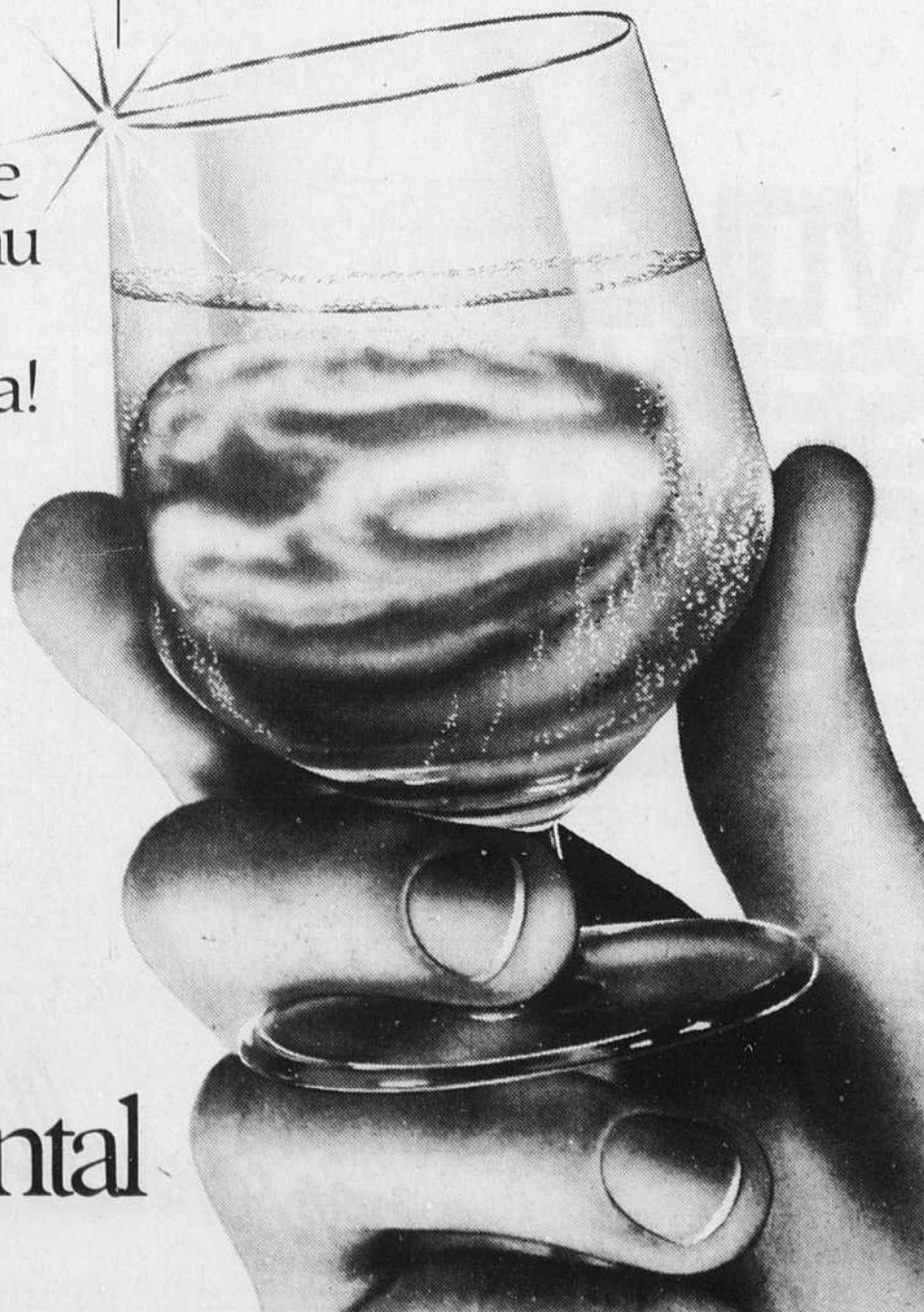
L'Intercontinental en Service Hospitalité.

Profitez de toute la classe du service Intercontinental dans une formule économique qui convient à votre budget. Sans frais supplémentaire, Air Canada vous offre un menu gastronomique ainsi qu'un bon choix de vins sélectionnés et de grands magazines internationaux.



Intercontinental. La Première Classe, la Classe Affaires et le Service Hospitalité plein tarif vous offrent la possibilité de choisir votre fauteuil au moment de la réservation chez votre agent de voyages ou au bureau d'Air Canada.

Au monde nouveau d'Air Canada!



Intercontinental
AIR CANADA

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Optimiste

Suite de la page 17

to, le futurologue américain Herman Kahn, directeur de l'Hudson Institute, apportait de l'eau à leur moulin en déclarant que «durant la prochaine décennie les États-Unis et le Japon, sur le plan économique, s'en tireront plutôt mal, et le Canada tant bien que mal». Herman Kahn mettait cependant en garde les Canadiens qui pensent qu'un rétablissement de l'économie américaine entraîne automatiquement l'équivalent de ce côté-ci de la frontière.

Dans l'ensemble donc les prévisions économiques annoncent une légère amélioration. Pas à court terme toutefois, mais peut-être pour la seconde moitié de 1983, voire le début de 1984. Sans minimiser d'aucune manière l'importance de ces pronostics dans l'esprit des investisseurs — et dans les faits — on aurait cependant tort d'essayer de tracer un profil de l'année financière qui débute en se limitant à ces seules données. Car le dernier semestre 1982 a démontré, s'il en était encore besoin, que les places boursières sont un monde en soi, un monde qui a ses règles, ses jeux, ses exigences, etc...

En effet, comment expliquer des gains de \$300 milliards de la valeur des actions alors que l'économie va mal et que son amélioration n'est qu'hypothétique et à long terme de surcroît? Pas facile. On a l'impression que les gros investisseurs, faute de stimuli économiques, ont décidé de «jouer» entre eux, comme si la Bourse devenait un sport! On anticipe une baisse du taux d'escompte et immédiatement tout se met à monter: le lendemain, c'est l'heure des prises de profits. Puis on recommence le même scénario grâce à d'autres anticipations. Ce petit jeu a rapporté gros et a fait le bonheur des courtiers. Pour ces derniers, 1982 a d'ailleurs été un millésime de premier ordre!

Les gros investisseurs, car ce sont eux les principaux participants à ce «jeu», ont donc trouvé un moyen fort lucratif pour passer le temps: entre la période des obligations à 20% et la véri-

table reprise économique. Ils ont bien sûr également commencé «à se placer les pieds», juste au cas où cette reprise économique surviendrait plus tôt que prévu. C'est pourquoi nombre d'actions nettement sous-évaluées par rapport au potentiel réel ou aux actifs de nombreuses compagnies ont vu leurs valeurs se rapprocher de chiffres plus équitables. Ces «rat-trapages» ont surtout concerné les géants manufacturiers.

La question est maintenant de savoir si les mêmes phénomènes vont survenir en 1983? C'est probable durant les premiers trois ou quatre mois en tout cas. Par la suite, cela dépendra beaucoup de la situation économique. Si celle-ci montre de véritables signes d'amélioration, on arrivera un peu de «jouer» afin de ne pas rater le bateau. La Bourse redeviendra alors, secteur par secteur un reflet plus fidèle de l'économie. Mais si l'activité économique continue à tirer de l'arrière et qu'on ne voit toujours pas la fin du tunnel, alors pourquoi pas continuer à «s'amuser»? Et si le dollar américain se remet à fluctuer très sensiblement par rapport au yen, au mark, au franc suisse ou à d'autres monnaies fortes, il n'est pas impossible que de nombreux investisseurs délaissent momentanément le monde des actions pour celui de la spéculation sur les monnaies. Certaines banques et certains gouvernements européens ne cachent d'ailleurs pas leurs inquiétudes vis-à-vis d'une nouvelle période d'instabilité du dollar américain.

Mais toutes ces éventualités concernent surtout les gros investisseurs, les professionnels. Pour «Monsieur-tout-monde», celui qui n'a au plus que quelques milliers de dollars à placer, les choses se présentent sensiblement différemment. Tout d'abord, il est peu probable que la spéculation sur les devises, voire même le «jeu» des rumeurs et des anticipations, ne l'intéresse. S'il a déjà amélioré ses positions dans la foulée des «réajustements» du second semestre de 1982, il peut espérer continuer «son petit bonhomme de chemin» pendant quelques mois encore. Et pour changer son quotidien, le petit investisseur peut également profiter de la conjoncture pour s'intéresser à quelques variantes, les actions privilégiées par exemple.

Dans l'ensemble, 1983 ne promet rien d'extraordinaire; certains disent même que l'ordinaire n'est même pas garanti! Il est alors peut-être opportun, pour ceux qui ne rechignent pas à risquer un peu, de voir plus loin, de ne plus penser seulement 1983 et d'élaborer «une stratégie pour les années 80». Cela veut dire, pratiquement, s'intéresser à des compagnies qui oeuvrent dans des secteurs d'avenir, de repérer les actions de demain. Les choix qui s'offrent sont nombreux: les nouveaux matériaux (tels que les câbles en fibre de verre), l'électronique «chez-soi» (ordinateurs domestiques, caméras vidéos, etc...), l'énergie solaire, la photosynthèse, les techniques médicales (scalpel à laser, méthodes de diagnostic par ultrason, etc...). Les actions de nombreuses compagnies qui mettent au point ces nouvelles technologies sont aujourd'hui à des prix raisonnables car on en est encore à la période «recherche et développement» et non à celle de la commercialisation. C'est donc le moment d'acheter, si on est bien conseillé, car dès l'heure de la mise en marché, plus sûrement même juste avant, les gros investisseurs vont eux aussi envahir ces nouveaux champs. Évidemment, les impatientes sont priés de s'abstenir!

Pour «Monsieur-tout-monde», 1983 doit donc être synonyme de prudence en ce qui concerne le marché conventionnel des actions; cela peut également être l'occasion de regarder un peu plus loin, de penser aux actions de demain. Quant au gros investisseur, au professionnel, qu'il soit optimiste ou pessimiste vis-à-vis des 12 prochains mois, il devra sans doute être plus pragmatique que jamais.

Construction

Suite de la page 19

taux hypothécaires a amélioré la situation du marché de la maison existante au cours du dernier trimestre, et on prévoit une meilleure performance des courtiers en 1983. En 1982, le marché immobilier a connu encore d'autres périodes de crise. Environ le tiers des agents n'ont pas renouvelé leur carte d'exploitation au gouvernement du Québec. Des maisons de courtage ont

fermé plusieurs bureaux. Le Royal Trust a même annoncé sa décision d'abandonner l'immobilier, tant résidentiel, commercial, qu'industriel. Au total, le marché immobilier a enregistré une baisse d'environ 6% au Québec. Les prix des maisons ont également diminué à peu près dans la même proportion. Il faut s'attendre toutefois à une nouvelle hausse des prix puisque la baisse des taux hypothécaires (de 19% à 11,75% depuis juin) va occasionner une reprise de la demande des maisons existantes.

Mines

Suite de la page 24

pas poursuivre son développement sur le type d'ajustement financier connu depuis 1973. Et ce pour deux raisons: la première est que les pays en voie d'industrialisation rapide ne peuvent pas continuer à s'endetter au rythme où ils l'ont fait jusqu'ici sinon à provoquer des crises financières qui mettraient en cause la solvabilité des grandes banques américaines. Or, ils doivent continuer à pouvoir s'endetter sous peine que le ralentissement ou l'arrêt de leur croissance ne mette en cause celui de toute l'économie mondiale» (1).

Toute la crise qui affecte le système économique s'explique donc par les pressions inflationnistes que provoque la croissance de la monnaie mondiale en tant qu'instrument de financement des projets miniers et industriels dans les pays à croissance rapide.

Cette tendance à la création d'une monnaie qui échappe complètement aux mécanismes centraux de régulation des banques centrales ne pouvant se poursuivre sans provoquer un effet de retour qui rétablit la cohérence et l'équilibre du système économique mondial. Cet effet de retour n'est autre que la forte pression déflationniste que provoqua la crise actuelle avec ses incidences au niveau du marché des produits miniers et des biens de la filière métallique. La dépression du secteur minier québécois s'inscrit donc dans la teneur causale de l'endettement excessif des nouveaux pays fournisseurs de matières premières et de produits industriels ainsi que

de l'affaiblissement de la position concurrentielle de l'économie américaine en tant que puissance industrielle. À la lumière de l'esquisse de la causalité de la crise mondiale actuelle que nous avons essayé d'établir, deux conclusions peuvent donc être déduites relativement aux perspectives de développement du secteur minier québécois.

■ la première concerne le caractère transitoire de la pression déflationniste des prix des minerais et des produits de la filière métallique. Le processus d'ajustement du fardeau de l'endettement excessif des nouveaux pays industriels à dotation en ressources imminentes implique nécessairement une transformation des seuls des prix relatifs des matières premi-

ères comme condition requise à toute relance durant les années 80. Cette transformation aurait pour cadre les négociations Nord-Sud où le Canada aurait un rôle de leadership à assumer. Toutes les conditions concrètes de réajustement du système des échanges mondiaux sont réunies du fait même de l'ampleur de la récession actuelle;

■ la seconde conclusion est relative à l'impératif de transformation des circuits de distribution de l'industrie minière québécoise. À défaut de cette transformation, il nous paraît difficile de concevoir une autre trajectoire que celle du déclin pour ce secteur clé de l'économie québécoise. Cette transformation requiert de toute évidence un changement des ob-

jectifs et des instruments de la politique industrielle et commerciale du Québec et de l'ensemble canadien. C'est à ce niveau que nous percevons en définitive les chances réelles de développement de ce secteur essentiel à la prospérité future du Québec.

(1) Les aspects financiers du redéploiement mondial. Alain Cotta. Congrès international des économistes de langue française. Louvain, 1980.

Travail

Suite de la page 23

peu de syndicats canadiens prônent la concertation avec l'employeur.

En effet, et même si cer-

tains groupes importants, comme les Travailleurs unis de l'automobile qui ont accepté de participer à un groupe d'étude sur l'industrie de l'automobile, se sont assis à la même table que leur employeur en 1982, les syndicats n'ont pas voulu discuter très fort de travail à temps partagé, de travail à temps partiel, de partage d'emploi ou de réduction de la semaine de travail, bref d'aménagement du travail face à la crise.

En agissant ainsi, les syndicats se sont souvent exclus de nouveaux modes de travail. Et, à plusieurs endroits, ils ont assisté à l'entrée massive de travailleurs dont le statut temporaire ou surnuméraire ne permettait pas l'adhésion au syndicat. Et laissait sans protection.



et matinées

Janvier-Février 1983

3 soirées FLORENCE ET LA RENAISSANCE
EDP 0965-A — Alain Laframboise
Mercredi 2, 9 et 16 février à 19:30. Frais 20 \$.

3 soirées LES PARADOXES DES QUÉBÉCOIS
EDP 0965-B — Jacques Lacoursière
Mardi 1, 8 et 15 février à 19:30. Frais 20 \$.

3 soirées LES UTOPISTES, OWEN, SAINT-SIMON, FOURIER.
EDP 0965-C — Lucile Beaudry
Mardi 1, 8 et 15 février à 19:30. Frais 20 \$.

3 soirées ORIGINES ET SENS DE L'ART ABSTRAIT
EDP 0965-D — Nicole Dubreuil-Blondin
Mardi 1, 8 et 15 février à 19:30. Frais 20 \$.

3 soirées MIEUX VIVRE LES RUPTURES ET LES CHANGEMENTS DE VIE
EDP 0965-E — Nicole Trudel
3 soirées LES COPROPRIÉTÉS EN HABITATION
EDP 0965-F — Louis C. Pretty
Lundi 31 janvier, 7 et 14 février à 19:30. Frais 20 \$.

3 soirées L'AFFIRMATION DE SOI (cours atelier)
EDP 0965-G — Rose-Marie Charest
Mardi 1, 8 et 15 février à 19:30. Frais 35 \$.

15 matinées HISTOIRE DE L'ART
EDP 0965-H — Monique Gauthier
Mardi, du 1er février au 19 avril à

13.00. Frais 70 \$.

3 soirées LA GESTALT (cours-atelier)
EDP 0965-I — Villemaire Paquin
Jeudi 3, 10 et 17 février à 19:30. Frais 35 \$.

12 matinées LE JAPON MODERNE DE L'ÈRE MEIJI À NOS JOURS
EDP 0965-J — Robert Garry
Jeudi, du 3 février au 21 avril à 13:00. Frais 45 \$.

6 soirées ACCROÎTRE SA CRÉATIVITÉ (cours-atelier)
EDP 0965-K — Marité Perron
Jeudi, du 3 février au 10 mars à 19:30. Frais 70 \$.

6 soirées RÉDACTION ADMINISTRATIVE: LE RAPPORT (cours-atelier)
EDP 0965-S — Louise Desautniers
Mercredi, du 2 février au 9 mars à 19:30. Frais 60 \$.

2 journées L'ORDINATEUR DOMESTIQUE: LANGAGE, CLAVIER ET MÉMOIRE (exposés et travaux)
EDP 0965-L — Claude Lefebvre
Horaire particulier: samedi et dimanche 12 et 13 février de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:30. Frais 85 \$.

3 soirées LES DROITS DES JEUNES
EDP 0965-M — Constance Leduc et Philippe de Massy
Jeudi 3, 10 et 17 février à 19:30. Frais Aucun - gracieuseté de la F.E.P.

2 journées PSI ET PSYCHOLOGIE (cours-atelier)
EDP 0965-N — Denise Roussel
Horaire particulier: samedi et dimanche 12 et 13 février de 09:00 à 17:00. Frais 75 \$

3 soirées L'AMATEUR ET LE MARCHÉ DES OEUVRES D'ART
EDP 0965-O — Ninon Gauthier
Mercredi 2, 9 et 16 février à 19:30.

Frais 20 \$.

3 soirées MYTHOLOGIE GRECQUE ET RÉALITÉS CONTEMPORAINES
EDP 0965-P — Margarta Koumouzelis
Jeudi 3, 10 et 17 février à 19:30. Frais 20 \$.

3 soirées LA DÉPRESSION, UNE MALADIE?
EDP 0965-Q — Claude Demontigny, Frédéric Grunberg et Suzanne Lamarre
Mercredi 2, 9 et 16 février à 19:30. Frais 20 \$.

3 soirées LOS ANGELES ET SAN FRANCISCO
EDP 0965-R — Georges Khal
Jeudi 3, 10 et 17 février à 19:30. Frais 20 \$.

1 soirée RETOUR AUX ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ: ATELIER DE REFLEXION ET D'INFORMATION
EDP 0965-UF — Anne Bélanger
Mercredi 23 février à 19:30. Frais: Aucun gracieuseté de la F.E.P.

Lieu: Pavillon 3200, sauf exception 3200, rue Jean-Brillant, Montréal

inscriptions: il est préférable de s'inscrire à l'avance surtout pour les cours-ateliers

Brochure disponible

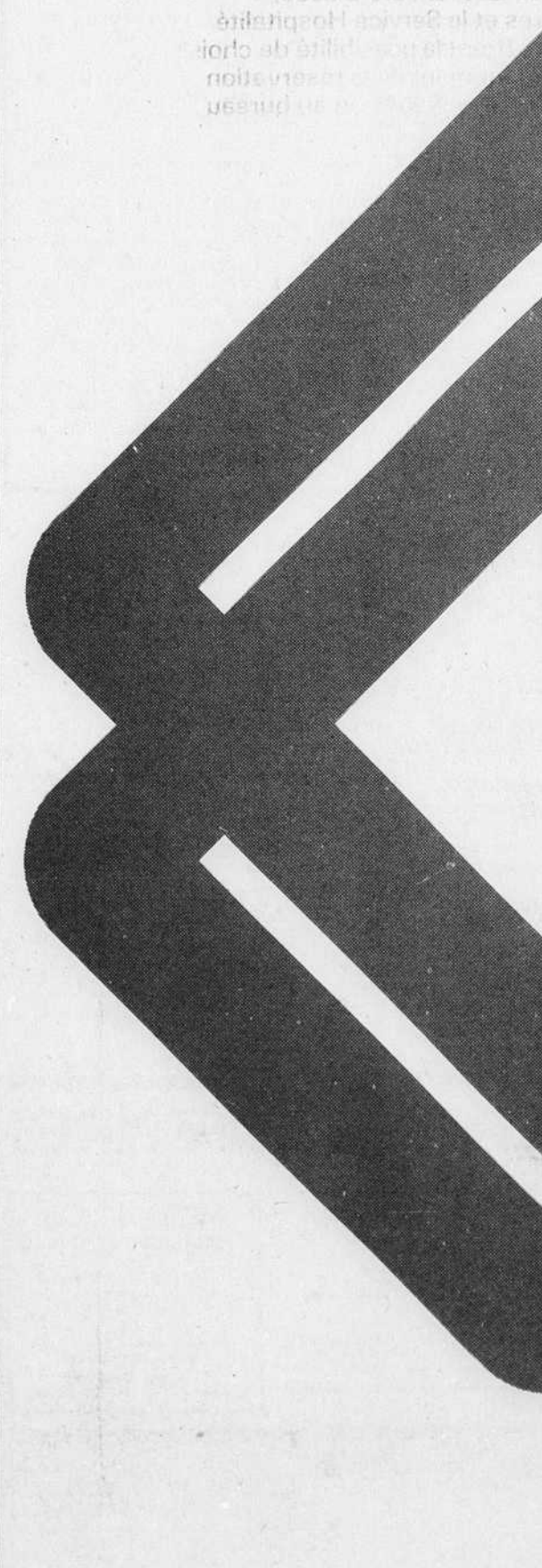
Renseignements supplémentaires: tél.: (514) 343-6000

DEMANDE D'INSCRIPTION LES BELLES SOIRÉES ET MATINÉES

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary
Adresse postale
C.P. 8128, Montréal, Québec
H3C 3J7

Veuillez m'inscrire aux activités:	
Activité no.	Frais \$
* Nbre de personnes	Total
Activité no.	Frais \$
* Nbre de personnes	Total
Nom	
Prénom	
Adresse	
Ville	
Code postal	
Tél.	(durant le jour)

Cl joint mon chèque ou mandat à l'ordre de l'Université de Montréal (ne pas envoyer d'argent).
* Pour fins d'impôts, annexer les noms et adresses des personnes à inscrire.



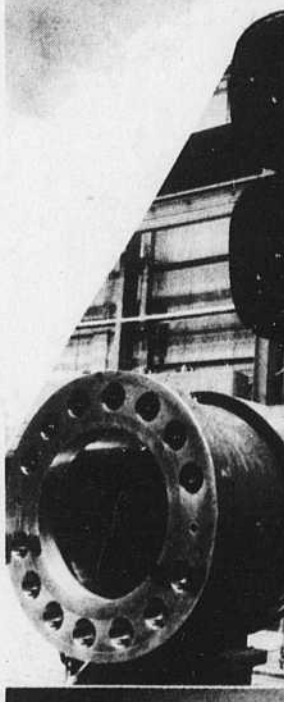
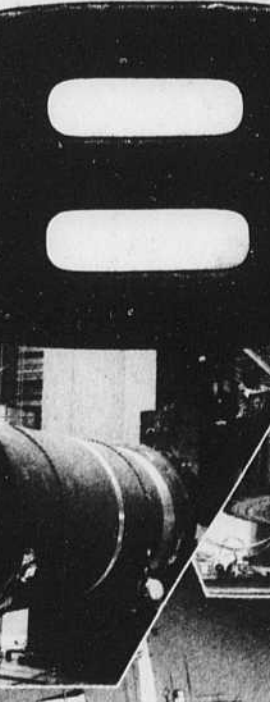
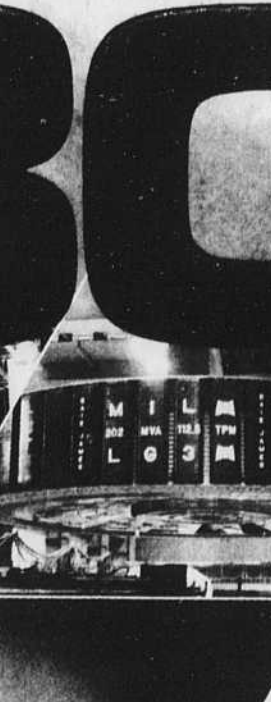
Vous voulez assurer
votre voiture?
votre maison?
votre entreprise?
votre flotte de camions?

Le Groupe Commerce vous offre un
choix complet de formules d'assurances
personnalisées.


LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances
75 ans de présence rassurante

TECHNOLOGIE DIVERSIFIÉE À LA MESURE DES ANNÉES

800

Matériel hydro-électrique et énergétique, construction et réparation de navires, équipement industriel, wagons de chemin de fer.



MARINE INDUSTRIE LIMITÉE

C.P. 550, Sorel, Québec, J3P 5P5, Canada
Tél.: (514) 743-3351 Téléc: 055-61081

